Nous n'avons pas le courage de dire en général que nous n'avons point de défauts et que nos ennemis n'ont point de bonnes qualités, mais en détail nous ne sommes pas trop éloignés de le croire. La Rochefoucauld.

La Survivance

Il est difficile d'aimer ceux que nous n'estimons point; mais il ne l'est pas moins d'aimer ceux que nous estimons plus que nous.

—La Rochefoucauld.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

Directeur: Rodolphe LAPLANTE

9664 avenue Jasper Téléphone 4702

Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance"

Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. I. EDMONTON, ALBERTA, LE 14 MARS 1929 No. 18.

Le projet de loi scolaire Baker

Le bill Baker pourvoyant à la création de 20 grands districts scolaires est déposé en Chambre.

Nous recevons une copie du bill que l'honorable Perren Baker, ministre de l'éducation, a déposé en Chambre en fin de semaine.

C'est une masse énorme de feuillets que nous ne pouvons étudier qu'à la course.

Contentons-nous de lire ici les articles qui nous concernent particulièrement, comme Canadiens-français et catholiques.

Sous le numéro 145, et la rubrique "Language to be used", on dit: (nous traduisons):

1.—"L'enseignement se fera dans la langue anglaise, mais il sera loisible à une commission de n'importe quel district d'accorder un cours primaire en français.

2.—"La commission de chaque district pourra, conformément aux règlements du département, employer une ou plusieurs personnes pour enseigner une autre langue que l'anglais aux enfants de l'école du district lorsque les parents ou ceux qui ont charge des enfants (guardians) ont manifesté le désir qu'ils reçoivent cet enseignement; mais un tel enseignement ne remplacera pas ou ne contreviendra pas au programme de l'instituteur en charge de l'école, tel qu'exigé par le département de l'éducation et par la présente loi.

3.—"La commission pourra prélever les fonds nécessaires pour payer les salaires de tels instituteurs et tous les frais, dépenses, frais généraux requis, lesquels fonds nécessaires seront perçus pour la commission par le prélèvement d'une taxe spéciale imposée sur les parents et les tuteurs (guardians) d'enfants qui bénéficient de cet enseignement."

Et l'article 146, que nous traduisons, ajoute en matière d'enseignement religieux:

146. 1.—A moins de stipulation expresse,comme ci-dessus indiquée, aucun enseignement religieux ne sera consenti dans aucune école d'aucun district excepté la demi-heure qui précède la fermeture dans l'après-midi; alors le dit enseignement religieux sera donné si permis ou désiré par la "commission'.

2.—Il sera loisible toutefois à la "commission" de décider que l'ouverture des classes se fasse par le "Pater".

L'article 147, qui suit, dit que l'enfant pourra quitter la classe s'il ne désire pas recevoir l'enseignement religieux, ou demeurer dans la classe sans se soumettre au programme donné.

L'article 148 prévoit que l'instituteur ne pourra imposer cet enseignement religieux sous peine de renvoi.

* * *

Ce sont les mêmes textes que dans la loi actuelle. On voit qu'ils sont loin d'être satisfaisants. Mais passons.

Nous rapportons ici un autre article sur lequel nous aurons quelques lignes de commentaire à faire, nous efforçant de réduire ces textes à leur minimum afin de ne pas fatiguer le lecteur.

Nous transcrivons, en le traduisant rapidement, l'article 227 du bill projeté. Nous omettons les préliminaires et nous mentionnons tout de suite ce qui nous concerne, sous-division du dit article.

"Pourvu que le bureau des commissaires d'un district vote une résolution en faveur de l'enseignement religieux, en conformité avec cette loi et en fait parvenir une copie au bureau divisionnaire, il sera du devoir de ce dernier bureau de donner à l'école de tel district un instituteur satisfaisant au Bureau des Commissaires en la matière. Et pourvu que les commissaires locaux aient voté une résolution réclamant l'application d'un cours primaire en français en conformité avec la Loi, le bureau divisionnaire devra EN AUTANT QUE FAIRE SE PEUT choisir et désigner à l'école de tel district un instituteur compétent pour donner cet enseignement".

Nous avons terminé les fastidieuses citations.

Nous n'avons jamais voulu faire de discussion sur ce projet de loi avant de connaître le texte qui serait soumis.

A la parution de la brochure de l'honorable Perren Baker, notre Association a préparé un mémoire long, complet et fort précis, insistant d'une façon expresse sur les principes qui nous sont propres et qui nous empêchent d'approuver le projet.

L'"Edmonton Journal", au début de la semaine, soulignait notre point de vue.

Il est connu, nous n'y reviendrons pas.

La partie financière du projet peut prêter à des critiques; nous n'avons pas l'intention de nous en occuper. Nous laissons cette partie aux adversaires du gouvernement et à ceux qui ont un intérêt immédiat dans la question.

Il nous apparaît que dans tous les endroits où notre population nous en donne le droit, nos droits religieux seront sauvegardés encore que nous pouvons bien répéter que ce contrôle du gouvernement sur le personnel enseignant est de mauvais augure et plus, une tendance étatiste malheureuse que nous ne pouvons déplorer assez hautement.

A cette crainte exprimée, le gouvernement peut peut-être alléguer que notre situation actuelle n'est pas si satisfaisante que cela.

Nous le savons bien qu'elle ne l'est pas.

Nous avons, dans le passé, exprimé nos craintes; nous avons dit que la part faite au français était bien maigre malgré le programme qui nous était consenti. Et voilà qu'aujourd'hui, un bill est devant nos yeux que les législateurs adopteront ou rejetteront, mais qui mentionne en tous cas que les instituteurs que les parents exigeront pour LEURS enfants français, leur seront accordé en "AUTANT QUE FAIRE SE PEUT".

Le passé nous a donné peu de chose. Les enfants, à moins d'être sous la tutelle de professeurs patriotes, dangereusement patriotes, s'anglicisent ou tout au moins n'apprennent leur langue que de façon incomplète.

Vu l'absence de professeurs bien à nous, que vaudra la résolution votée par les "Commissions"?

A leurs requêtes répétées, le gouvernement aura beau jeu pour répondre qu'il n'est tenu de leur accorder le programme consenti "Qu'en autant que faire se peut".

C'est là qu'il serait urgent d'obtenir du gouvernement albertain l'équivalence des diplômes aux instituteurs québecquois qui les méritent.

D'ailleurs, pourquoi ne ferait-on pas pour nous ce que l'on consent bien à faire pour la majorité, à savoir que, vu le manque d'instituteurs, on songe à en faire venir d'ailleurs.

* * *

Malgré les demandes que nos commissaires pourront faire et répéter à satiété, il sera toujours possible que le bureau divisionnaire nous envoie cinq, dix, quinze instituteurs incompétents et, devant les refus réitérés de nos gens de les accepter, que fera-t-il?

Et que feront nos compatriotes?

Se soumettront-ils?

S'ils se soumettent, ils perpétueront le système actuel qui ne nous permet pas partout d'apprendre convenablement notre langue.

Et ce sera l'anglicisation.

Nous tenons à notre religion et nous serons protégés sur ce point, quelque soit le texte de loi que pourrait fabriquer la législation de notre province; mais nous désirons aussi, avec notre foi et pour notre foi, conserver l'idiôme ancestral.

Or, la loi projetée pour nous est dangereuse, attentatoire à nos dernières libertés pourtant bien méconnues.

Il suffirait que l'on nous laisse l'engagement de nos instituteurs en mains, car nous croyons que le gouvernement ne peut CHOISIR POUR NOUS.

Ce n'est pas à lui de se constituer juge en la matière.

Nos quatre députés, qui ne siègent pas tous du même côté, pourraient s'entendre pour la suppression de cette dangereuse restriction "EN AUTANT QUE FAIRE SE PEUT".

Peu à peu, notre minorité a perdu des droits en notre province. Nous n'avons plus le moyen de reculer.

A notre population de se renseigner sur la question et de lire le mémoire que l'A.C.F.A. a soumis au gouvernement. A nos députés de s'entendre, afin que les droits de la minorité française ne soient pas fauchés comme l'ont été en certaines provinces nos privilèges pourtant bien stipulés dans la Constitution "dans son esprit et dans sa lettre".

Le présent ministre de l'éducation peut être bien disposé, mais comme tous les humains, il passera. Alors que vaudront, sous ses successeurs, les garanties promises?

Nous voulons la protection de notre foi, dans l'enseignement donné à nos enfants mais nous voulons aussi la sauvegarde de notre langue.

En voilà plus que trop pour un article de journal.

Il va sans dire que nous n'avons fait qu'une rapide analyse des dangers éventuels que contient le projet soumis à l'étude de nos législateurs.

Prenons garde, avant de donner notre assentiment à ce projet! Efforçons-nous de savoir ce qu'il recèle de dangers et aussi de garanties claires, précises, bien couchées là sur le papier en un beau texte de loi.

Il suffit peut-être d'atirer l'attention de nos gouvernants pour que justice nous soit rendue.

Rodolphe LAPLANTE.

Brièvetés

EN SASKATCHEWAN

Nos lecteurs savent déjà que le congrès de la Saskatchewan aura lieu les 19, 20 et 21 courant, à Prince-Albert.

Si nous en croyons le "Patriote", que nous lisons, ces jours-ci, on se prépare à recevoir un fort contingent de délégués tant de la province que de l'extérieur.

C'est ainsi par exemple que l'Alberta enverra un des siens en la personne du R. P. Langlois, O.M.I., curé de Saint-Joachim.

Le secrétaire-général représentera l'A.C.F.A.

Nous ne pouvons demeurer indifférents aux luttes qui se font dans la province voisine.

Nos délégués iront dire à nos frères de la Saskatchewan pourquoi nous avons confiance et quelles sont les raisons qui nous font espérer des jours plus ensoleillés pour les nôtres de cette province.

Nous avons également à profiter des tentatives heureuses réalisées depuis quelques années dans la province voisine.

* * *

UN BEAU CONCERT

Ceux qui étaient aux écoutes du poste émetteur de l'Université de l'Alberta, lundi soir le 11 courant, ont pu apprécier en quelle haute estime on tient le folklore canadien.

Au nombre des artistes, nous avons eu le plaisir d'entendre notre compatriote, madame Louis Boissonneault, qui comme d'habitude, a su charmer ses auditeurs.

Répondant au désir général, elle a donné une autre pièce en rappel.

N'est-il pas frappant, pour nous de langue française, de constater cette sympathie des anglo-saxons pour les choses de notre nationalité?

Il y a quelques années, nos chansons perdaient de la vogue, même parmi nos compatriotes du Québec. Le snobisme est tellement puissant partout, la chanson américaine bête, stupide, a tellement d'emprise sur tous, que l'on faisait volontiers large la part aux fadaises américaines.

Un jour, le Pacifique Canadien décida d'organiser à Québec, dans la capitale française d'Amérique, un festival de la chanson canadienne. Les artistes de notre race furent choisis sur le volet. On en fit venir du fond des campagnes et des centres les plus éloignés. Les auditeurs vinrent également de partout et un grand nombre étaient des américains, amateurs de folklore.

De cette date, il y eut renouveau partout. On se surprit à la chanter dans les excursions, dans les soirées de famille, dans tous les endroits enfin où, auparavant, on n'aurait pas osé la faire entendre.

Les Anglo-Saxons nous auront fait comprendre le riche trésor que nous avons dans notre chanson.

En la traduisant, en la faisant chanter et en la chantant eux-mêmes, bien que la traduction inévitablement en altère la saveur rustique, nos amis anglo-saxons font montre d'un magnifique esprit en plus de bon goût.

Nous nous sommes plu à écouter le concert donné ce soir-là au radio de l'Université.

Pouvons-nous cependant émettre un voeu? Ne serait-il pas possible de nous faire un peu plus large la part du français? Plus d'un a regretté au cours de la soirée que si peu de chansons canadiennes, toutes d'origine française, aient été exécutées en français.

Espérons que l'on prendra notre requête en considération et les organisateurs de ces concerts peuvent être assurés dès maintenant qu'ils recevront l'approbation de tous nos compatriotes.

* * *

CHANTONS-LES

Avant de quitter ce thème de la chanson canadienne, il est à-propos de déplorer que si peu de nos compatriotes la chantent.

Notre chanson reflète notre âme nationale. Elle répond à notre goût de la chansonnette. Elle est variée dans ses genres, allant de la satire, de la complainte, jusqu'au genre patriotique et enlevant. Quelques-unes sont d'un autre âge et ne peuvent peut-être pas toujours constituer ce qu'on appelle la chanson de nos salons, mais que l'on s'informe et que l'on se renseigne et l'on aura tôt fait de constater que ce ne sont pas les chansons françaises qui manquent.

Mais la vague anglo-saxonne est si forte, ainsi que l'influence américaine, que nous n'avons même plus le courage de la réaction.

Demandez les catalogues des maisons de Montréal ou de Québec, incitez vos enfants à redonner aux chansons nôtres la place qu'elles méritent, faites revivre en un mot l'âme nationale dans toutes ses manifestations sociales.

La survivance est à ce prix et à ce seul prix.

* * *

L'EFFORT

Nous disions que la survivance est à ce prix et nous le répétons.

Nous vivons dans une atmosphère anglaise. Il faut créer la mentalité française dans nos foyers.

Ce sont vérités que nous avons déjà dites, mais il est du devoir du journaliste soucieux de sa mission, de ne pas se lasser de les répéter sous peine d'assoupissement national.

Surveillons-nous. Parlons français entre nous. Exigeons que nos enfants ne laissent pas tomber leur langue en désuétude, facilitons leur tâche en les corrigeant avec bienveillance, en leur enseignant à bien parler le verbe français pour qu'ils n'en aient pas honte, donnons-leur des revues enfantines françaises que l'on peut se procurer pour 50 cents ou un dollar par année. En un mot faisons de la survivance en actes, non seulement en mots.

Mais surveillons ce point: la conversation de nos enfants, ou nous constaterons, dans dix ou vingt ans, que l'unité du foyer est brisée, que les parents et les enfants ne se comprennent plus à moins de recourir à une langue étrangère pour nous Canadiens-français.

Quel triste spectacle que celui de gens de langue française parlant anglais entre eux.

R. L.

Rencontrant sur le pont

LES HEROS ET LES ANES

Oui, c'est bien effrayant! . . .

Vous connaissez l'organe officiel de l'Ordre Loyal d'Orange, publié à Toronto?

Il m'en est tombé sous la main, l'autre jour, deux numéros que j'ai parcourus attentivement. Ce n'est pas que ce soit particulièrement agréable, puisqu'un des lecteurs, dont on publie la lettre, écrit aimablement en renvoyant le journal: "Je renvoie votre sale feuille à la porcherie d'où elle n'aurait jamais dû sortir."

Mais il est bon tout de même de savoir par le témoignage propre de l'ennemi où il en est rendu depuis 54 ans—c'est l'âge du journal—qu'il fait la guerre au Pape, aux catholiques et aux "French-Canadians".

Vous pensez peut-être que l'organe orangiste est rempli de bulletins de victoire? . . . Vous vous trompez. Au contraire ça va mal, très mal. C'est pire que jamais.

Ce ne sont partout que désastres, et dangers effrayants pour la survivance du protestantisme, de la langue anglaise, des écoles publiques.

C'est comme cela partout au Canada, dans une province après l'autre.

Et ailleurs, la situation n'est pas plus réjouissante, surtout avec la perspective, nous semble-t-il, que Mussolini va devenir bientôt roi d'Italie, puis empereur du monde entier, se partageant le pouvoir avec le Pape.

Tout cela s'étale en gros titres, sinistres et menaçants, qui doivent bien donner la chair de poule au brave lecteur orangiste. On l'invite sans doute à continuer la guerre, mais il se voit partout battu au passé, au présent et au futur.

C'est bien beau de haïr et de crier de toutes ses forces contre tout ce qui n'est pas orangiste, mais si avec cela on n'avance à rien! . . . Moi, si j'étais dans la peau d'un orangiste, j'aurais des idées noires, et je rirais . . . jaune.

* * *

Jugez un peu par le simple contenu de ces deux numéros. J'ai noté au moins une vingtaine de titres et d'articles, tous plus décourageants les uns que les autres:

Par exemple, il y a les timbres bilingues. N'est-ce pas effrayant de voir là ce mot français "Postes"? Aussi, un correspondant de Toronto écrit: "C'est à se demander si c'est Wolfe ou bien Montcalm qui a gagné la bataille des Plaines d'Abraham." Et la Loge de Kindersley, Sask., dit que c'est une violation flagrante de la Constitution. Pas moins. Et, comme si ce n'était pas assez, voilà maintenant qu'on réclame la monnaie bilingue!

Ensuite, il y a les Canadian Clubs, d'un bout à l'autre du pays, qui se mettent à chanter "O Canada" de préférence au "God Save the King". Que devient donc la loyauté? . . .

Puis, il y a maintenant du français sur les formules des bureaux de douanes, il y en a aux bureaux de postes de Prince-Albert et de Regina. On nous avertit, en gros titres, que "c'est ni plus ni moins qu'une tentative des chefs français pour s'emparer de la province". Peut-être même est-ce déjà fait! . . .

En Saskatchewan encore, voici un autre terrible danger qui s'annonce. Il y aura une Exposition mondiale des grains à Régina en 1932. Or, il paraît que les affiches et les listes de prix vont être publiées en anglais et en français, comme cela se fait dans les pays civilisés. Le Grand Maître Orangiste ne l'entend pas de cette oreille,et il a écrit une épître aux ministres de l'Agriculture de la Saskatchewan et du Manitoba pour protester véhémentement contre pareil empiètement du français.

D'ailleurs, c'est entendu, la Saskatchewan est bel et bien sous la domination de Québec, et les Jésuites ont organisé un complot de colonisation pour inonder la province de Canadiens-français. "Nous allons devenir un second Québec, écrit avec horreur le correspondant de Régina, et c'est la hiérarchie romaine qui va nous imposer notre politique et notre langue. Paris salue déjà le timbre bilingue comme un grand triomphe; c'est un pas de plus vers le but qui est de faire du français la langue dominante du pays." . . . Pensez un peu si c'est réjouissant! . . .

La Loge de Watrous, Sask., il est vrai, félicite chaudement le Dr Anderson, chef conservateur de la Saskatchewan, de "son attitude énergique à la Chambre" pour faire disparaître des écoles les crucifix et les habits de religieuses; mais, le pauvre homme: il s'est trouvé tout seul à voter pour son projet de loi!

A lire ce journal, on voit que ça va très mal en Saskatchewan, par la faute toujours de ces diables de "French-Canadians" qui se défendent quand on les attaque. Mais n'allez pas croire que ça va mieux ailleurs. Dans l'Ontario, voilà tous les catholiques unis pour réclamer leur part de taxes scolaires. Dans le Nouveau-runswick, on oblige les instituteurs à avoir un certificat bilingue, malgré les protestations conjointes des Orangistes et du Ku-Klux-Klan. Et c'est comme cela d'un bout à l'autre du pays.

Il n'y a que l'Alberta qui donne un peu de consolation. Cette province a gagné le premier prix dans une campagne d'abonnements; et puis, à Banff, dans une joute burlesque où l'on chassait le gallon sur la glace à coups de manche à balai, le club orangiste a remporté la victoire sur les Oddfellows. C'est tout . . . On avouera que c'est maigre, bien maigre . . .

* * *

Et voilà la pâture intellectuelle que l'"Orange Sentinel", dirigée par le nommé Hocken, député fédéral de Toronto, s'il vous plait, offre à ses lecteurs.

C'est bête, c'est fou et ridicule, de la première ligne à la fin, et il faut être singulièrement borné pour avaler de telles niaiseries. Mais c'est rempli de haine, de fiel et de mensonges, et c'est avec cela que se nourrit le fanatisme.

Pauvres gens qui font pitié! Et voilà le journal qui se proclame le seul organe distinctif du protestantisme au Canada. Il n'y a pas de quoi être fier.

Le visage de l'erreur et de la haine ne sera jamais beau.

CITRON.

L'ACTION CATHOLIQUE COMMENTE L'ATTITUDE PRISE PAR L'A.C.F.A.

Ce que l'on dit de notre travail

L'A.C.F.A. fait du bon travail aux yeux de certains, à preuve, l'article ci-dessous que nous publions.

Nos lecteurs savent que nous avons publié, il y a une couple de semaines, un mémoire sous la signature de notre président, le docteur J.-L. Petitclerc.

Notre confrère, Thomas Poulin, de l'"Action Catholique" de Québec veut bien écrire en marge de ce texte le commentaire suivant:

"Sans plus discuter il est donc évident que le radio comporte au moins deux problèmes: celui du choix du programme que l'on entendra et celui plus important encore de la diffusion. Il est clair que le moyen le plus pratique d'arrêter le mal est de frapper à sa racine, et dans l'espèce, au foyer de la diffusion.

"Voilà pourquoi, et pour d'autres raisons, il existe à Ottawa une commission de radiodiffusion.

"En tout cas, la commission susdite est à l'étude et la "Survivance", l'organe de l'Association canadienne-française de l'Alberta, nous apprend que la société nationale de nos frères de cette province a été consultée par elle. Nous ne savons si les organisations nationales de notre province ont reçu pareille invitation.

"L'Association canadienne-française de l'Alberta, composée de gens habitués à la lutte, n'a pas hésité à répondre immédiatement à la consultation de la commission fédérale.

"Peu lui importe qu'on subventionne des stations privées ou qu'on organise des stations dépendantes du gouvernement. Elle croit que dans un cas ou dans l'autre le gouvernement fédéral devrait se garder chez tous les postes canadiens certains moments de la journée ou de la semaine, un réseau national pour donner un programme récréatif et instructif.

"Nos frères de l'Alberta vont plus loin. Ils demandent que la musique de ces programmes soit autant que possible d'inspiration canadienne et de valeur artistique; que chaque province soit invitée à donner des concerts pour faire entendre ses artistes; que pour mieux marquer le caractère bilingue de notre pays, les numéros de ces concerts soient annoncés en français et en anglais; que la partie éducative de l'heure fédérale comprenne de brèves conférences sur des sujets d'histoire, de littérature, de géographie canadienne, de science, d'art et surtout d'histoire canadienne; que des conférences soient données par les personnages les plus éminents du pays en anglais ou en français; qu'un certain temps soit alloué aux hommes politiques, à condition que justice égale soit donnée aux partis; qu'un certain temps soit alloué aussi aux catholiques et aux protestants pour parler questions religieuses; qu'un bureau de censure dans lequel catholiques et protestants seraient représentés, soit chargé de voir à ce que rien ne se dise qui ne soit convenable."

Preuve manifeste que l'on apprécie parfois le travail et les efforts de notre Association nationale.

Plus vivante et plus prometteuse que jamais c'est bien le cas de le dire pour l'A.C.F.A.

Cette organisation avec les moyens à sa disposition ne peut tout faire, mais elle fait son possible, et ce qui encourage c'est que la population le comprend.

AUX MEMBRES DE L'A.C.F.A.

A la dernière réunion de l'Exécutif tenue le 7 courant on a lu une communication de M. Raymond Denis, président de l'Association-soeur de la Saskatchewan, invitant notre Association à se déléguer un ou plusieurs représentants à leur convention qui aura lieu les 19, 20 et 21 courant.

Le R. P. Langlois sera un des délégués. Le secrétaire-général ira également.

* * *

Il fut ausi proposé que le secrétaire écrive à tous les cercles leur demandant d'appuyer la requête faite par l'Exécutif, réclamant la nomination d'un ministre de langue française dans le cabinet Brownlee, qui sera remanié sous peu et ce afin de rétablir le poste que nous détenions dans le passé. Tous les cercles recevront une communication à ce sujet.

On est prié de nous faire tenir la résolution aussitôt qu'elle aura été soumise aux membres de votre groupe. La chose est importante et nous ne devons pas laisser périmer un droit que nous avions dans le passé.

Il y va de notre influence française dans le gouvernement. L'Exécutif a aussi réclamé la monnaie bilingue et une résolution sera transmise à cet effet à l'hon. ministre des finances à notre ministre, l'hon. Stewart et à tous nos ministres de langue française.

* * *

La réunion de notre exécutif fut l'une des plus nombreuses que nous ayons encore eues.

Il ne manquait que notre vice-président, M. J. E. Primeau, qui demeure à Saint-Paul, M. A. Forget, de Morinville, que l'état des chemins empêche en hiver de se rendre et aussi le vice-président de la "Survivance" le docteur L. A. Beauchemin, un de nos dévoués amis.

On comprend qu'il ne puisse venir à toutes les réunions de l'Exécutif, vu la distance qui le sépare d'Edmonton, mais nous savons aussi qu'il ne demeure pas indifférent aux efforts que nous faisons pour rendre l'Association vivante, de même que son organe officiel.

* * *

Nous publions cette semaine le résultat d'une autre élection de cercle.

Cela fait que nous avons maintenant 20 Cercles qui vivent activement.

Legal nous recevra sous peu. Falher et Donnelly doivent aussi se mettre en branle. Rivière-qui-Barre élira ses officiers le 24.

A l'heure actuelle le nombre des cercles vivants dépasse déjà le nombre de ceux qui ont vécu l'an dernier.

Malgré apathie en certains milieux, on s'intéresse à l'Association et à son organe officiel.

Quelques cercles n'ont pas encore fait leurs élections. Nous leur demandons de le faire avant les mauvais chemins.

Le Cercle de Beaumont nous a fait parvenir la somme de $14 la semaine dernière. C'est le deuxième envoi que nous recevons du dévoué président du Cercle de Beaumont.

Ça va bien.

Le Secrétaire-Général,
9664 avenue Jasper.

A Villeneuve

Ce groupe a procédé la semaine dernière à la réélection des officiers du Cercle local de l'A.C.F.A.

Les mêmes officiers que l'an dernier ont été élus. Ce sont:

Président:
M. Vital Mageau;

Vice-président:
M. Rod. Hébert;

Secrétaire-trésorier:
M. A. Krémer.

Le secrétaire nous fait parvenir en même temps $22.00 pour l'Association.

Bravo! Un autre cercle travaille.

A Calder

Le Cercle Saint-Edmond de Calder lui aussi a élu ses officiers. Le trésorier de l'Association, M. H. E. Patenaude a reçu de M. Trottier à la dernière réunion la somme de $10 pour l'A.C.F.A.

M. Trottier a bien voulu nous dire que sous peu une partie de cartes sera organisée, au profit de l'A.C.F.A., et, à cette occasion, on désire que le président et quelque autre orateur se rendent pour expliquer la question de la "Survivance", l'organe officiel de l'A.C.F.A.

Les officiers élus sont les suivants:

Président:
M. A. Garon;

Vice-président:
M. A. Pilon;

Secrétaire-trésorier:
M. I. Trottier;

Aumônier:
P. R. Koolen.

Nos félicitations! Et ailleurs?

CHOSES A LIRE

AU COIN DU FEU

Lettre de Montréal

Un jour de congé

Mlle Laurette S. est la soeur de Germaine, notre collaboratrice. De temps à autre nous publierons des "Lettres de Montréal" qui plairont à nos lecteurs, nous n'en doutons pas.

Hier, c'était mon après-midi de congé. Un congé, chacun sait ce que ce mot renferme de gaîté. Pour achever de me mettre de bonne humeur, le soleil, maussade depuis quelques jours, avait fait une rentrée triomphale. La neige fondait à en mettre les trottoirs boueux, les voitures et autos éclaboussaient les passants, bref il faisait un temps superbe de mars. Qu'allais-je faire de ce bienheureux congé? Je n'hésitai pas longtemps, comme bien vous pensez.

En effet, que fait une Montréalaise, jeune, vieille, belle, laide, riche, pauvre, un jour de congé en mars. Si vous n'avez pas déjà deviné, c'est que vous n'avez pas pour deux sous de psychologie dans le cerveau.

A Montréal, par un jour de congé en mars, toute personne appartenant au sexe faible, digne de ses attributions, va infailliblement voir l'Ouverture des Modes du Printemps. Je "hélai" une amie par téléphone, car il est bien entendu que ces sortes d'exposition ne se voient bien que lorsqu'on peut librement échanger ses pensées laudatives ou critiques.

Nous voilà donc, toutes deux, arpentant la rue Ste-Catherine, pas loin, cependant, car nous allons chez Dupuis Frères, où s'annonçait un "mirobolant" défilé de Modes. Le bout de toilette traditionnel, l'arrêt chez l'amie, l'examen de quelques bibelots et vitrines nous avaient mises une petite heure en retard. Dans l'innocence de nos coeurs féminins, nous nous comptions à peu près à temps.

Ah, bien ouiche. A peine parvenues au second où le royaume de l'Elégance tenait cour, nous percevons une foule compacte qui ne laissait rien voir de ce qui se passait devant elle. Après nous être consultées, nous décidons de monter au troisième et d'aller se poster au haut de l'escalier, endroit d'où l'on devait avoir une vue magnifique de l'exposition. En effet, il est probable que l'on devait être très bien sur cet escalier; seulemnt, après nous être fait comprimer dans l'ascenseur, nous réalisons qu'il est absolument impossible d'y parvenir, même en se réduisant à sa plus simple expression, expression qui n'est pourtant pas grosse dans notre cas.

Après maintes bousculades, nous optons pour redescendre, car décidément, nous étions mieux au second. En bas, après nous être collé le nez au dos d'une foule inexorable pendant suffisamment de minutes pour nous dégoûter, nous nous décidons à grimper, à l'instar de plusieurs de nos voisines, sur un comptoir tout surpris de servir à cet effet.

Enfin, nous pouvons donc voir. Oui, nous voyons les jambes et quelques poches de la jupe d'un modèle. Je dois avouer que ces jambes sont d'une élégance indiscutable, mais ce n'est pas cela que je venais voir, n'est-ce pas? Je me sens impatientée, et j'ai besoin de critiquer quelque chose. "Vois donc, dis-je à mon amie, elle arbore une robe serin (à en juger par le bas) et des bas bruns, c'est atroce.—Tu sais bien, que les modèles ne peuvent changer de bas et de souliers, elles ne changent que de bas et de chapeaux.

Je suis suffoquée, la seule chose que je puisse apercevoir du grand défilé des Modes, c'est précisément ce dont on ne change pas, partant ce qui n'a pas d'importance. Indignée, je déclare en avoir assez. Et je m'en reviens bredouille d'une journée qui me promettait tant.

N'importe je pourrai objecter au représentant de la gent masculine qui osera accuser devant moi toutes les femmes de toujours être en retard, qu'il y a au moins un endroit où les autres femmes sont ponctuelles (trop, à mon sens) et c'est l'Ouverture des Modes du Printemps.

LAURETTE S.

LE PARDON

Sully Prud'homme

Pour peu que votre image en mon âme renaisse,
Je sens bien que c'est vous que j'aime encor le mieux.
Vous avez désolé l'aube de ma jeunesse,
Je veux pourtant mourir sans oublier vos yeux.

Ni votre voix surtout, sonore et caressante,
Qui pénétrait mon coeur entre toutes les voix,
Et longtemps ma poitrine en restait frémissante
Comme un luth solitaire encore ému des doigts.

Ah! j'en connais beaucoup dont les lèvres sont belles,
Dont le front est parfait, dont le langage est doux,
Mes amies vous diront yqus j'ai chanté pour elles.
Ma mère vous dira que j'ai pleuré pour vous . . .

J'ai pleuré, mais déjà mes larmes sont plus rares,
Je sanglotais alors, je soupire aujourd'hui,
Puis bientôt viendra l'âge où les yeux sont avares.
Et ma tristesse un jour ne sera plus qu'ennui.

Oui, pour avoir brisé la fleur de ma jeunesse,
J'ai peur de vous haïr quand je deviendrai vieux,
Que toujours votre image en mon âme renaisse!
Que je pardonne à l'âme en souvenir des yeux!!!

PROPOS FEMININS

Un prêtre canadien-français de notre province, qui ne veut que le résultat de son travail et ne s'occupe pas de s'en faire attribuer le mérite, a gratifié la chroniqueuse de toute une série d'intéressants articles. A mon tour, je veux partager le plaisir et le profit de leur lecture avec nos lectrices. Elles trouveront de temps en temps, sous le titre général de "Propos féminins", l'une de ces courtes études. Si les lectrices veulent m'en croire, elles découperont ces tranches de bon sens pour pouvoir les consulter à l'occasion. Cette semaine, les amies de notre coin me sauront gré de céder la place à cet obligeant écrivain d'abord, puis à la "Lettre de Montréal" qui apparaît ci-contre.

G.

* * *

Pour faire plaisir à quelqu'un, dit-on, parlez-lui de ce qu'il désire, et de ce qu'il aime. Qu'est-ce qu'une jeune fille désire généralement? Il me semble que c'est le mariage. Est-ce mal? car j'en vois qui rougissent. Point du tout. Il est toujours permis de désirer les sacrements et le mariage en est un. Dans son discours sur l'"Education des femmes", Mme Bernier nous dit d'inculquer à chaque instant dans la tête des jeunes filles, qu'elles sont appelées à faire leur propre bonheur en faisant celui d'un homme, et que l'éducation doit leur indiquer le moyen d'obtenir ce résultat.

Je parlerai donc surtout pour la jeune fille en général, celle qui veut arriver au bonheur en faisant le bonheur d'un homme; mais ce que je leur dirai pourra servir, dans une bonne mesure, à la jeune fille au-dessus de l'ordinaire, c'est-à-dire celle qui au grand chapeau de la dame, préfère la coiffure modeste de la religieuse, ou le légendaire bonnet de la sainte qui donne son nom à la plus animée des rues de Montréal.

On a dit, en parlant du mariage, que c'est une loterie, et à voir comment les choses se passent, il faut convenir que ce n'est souvent que trop vrai. Le mariage est bien la chose à laquelle les jeunes gens pensent le plus et se préparent le moins. On y va le coeur léger et la tête aussi, espérant toujours s'en tirer. L'avenir prouve ensuite qu'on s'en tire très mal. Le mariage est une simple formalité, dira-t-on, sans influence sur le bonheur éternel des conjoints; ou s'il faut parler brutalement: c'est le droit officiel pour le cavalier de rester avec sa blonde, sans que personne trouve à redire, et réciproquement. Ah! qu'on a tort de ne pas méditer la parole de saint François de Sales qui est d'avis que, s'il y avait un noviciat pour le mariage, il y aurait bien peu de profès, dans un si grand nombre de novices. On a tort surtout de ne pas suivre le conseil renfermé dans ce proverbe russe: "Celui qui part en voyage doit faire une prière, celui qui part à la guerre doit en faire deux, et celui qui se marie doit en faire trois". Le mariage, n'est-ce pas souvent le voyage vers l'inconnu avec un inconnu! Et, Mesdemoiselles, j'en appelle à toutes celles qui ont étudié l'algèbre, les problèmes à deux inconnus sont parfois bien difficiles à résoudre, et ce n'est pas tout le monde qui s'en tire. Soyez donc prudentes dans cette affaire si délicate. Je n'irai pas jusqu'à dire, avec cette mauvaise langue que: choisir un époux, c'est mettre sa main dans un sac où il y a deux serpents contre une anguille; donc deux mauvaises chances contre une bonne. Non, je ne dirai pas cela. Le mariage, quoi qu'on en dise, est un bon état, saint et parfait dans son genre. Mais s'il n'y a pas de sot métier, il y a une foule de sottes gens, c'est-à-dire de personnes malheureuses, qui attribuent faussement à l'état du mariage ce qui n'est que leur propre faute. Pour récolter, il faut semer. Or, le bonheur se sème, se cultive, et se récolte. Pour être heureux dans le mariage, il faut se préparer, en poser de bonne heure les fondements. Quand on se marie sans dot, il faut s'attendre à la pauvreté, à moins d'épouser un coffre-fort. C'est si vrai que je n'insiste pas, je passe. Vous me direz peut-être que peu importe, que l'amour, c'est le printemps éternel, mais je vous réponds que la misère, c'est le carême sans fin. Je parle d'une dot spirituelle; ayez celle-là et vous pourrez vous passer plus facilement de l'autre. Jadis, sous le beau règne des fées, la jeune fille trouvait parfois dans sa corbeille de noce quelques présents merveilleux. De nos jours encore il est une fée bienfaisante qui, au jour du mariage, cause d'heureuses surprises; cette fée, c'est l'éducation.

LE DESASTRE DE L'ITALIA

On tient le général Nobile moralement responsable de la catastrophe

La commission d'enquête nommée par Mussolini pour tirer au clair le malheureux accident survenu au dirigeable de Nobile, en mai dernier, au retour d'une fructueuse expédition au pôle Nord, vient d'attribuer à Nobile la responsabilité du désastre. On se souvient que Nobile et ses compagnons étaient présumés morts pendant plusieurs semaines et qu'Amundsen, autre explorateur fameux, s'est perdu à la recherche des premiers.

Le rapport dit que la perte du dirigeable fut due à sa manoeuvre (allusion probable à la longue envolée au pôle d'où il revenait quand survint la catastrophe) et aux conditions et usage de l'équipement dont le commandant avait la responsabilité.

La commission est unanime à déclarer que la conduite du capitaine Alberto Mariano, pilote, et du capitaine Fillippo, navigateur, n'est pas ouverte à la censure, mais au contraire digne de félicitations.

En étudiant le sauvetage de Nobile, la commission trouve que son acte fut sans justification acceptable et que peut-être sa seule justification fut la tension de la situation, qui ne lui permit pas d'apprécier à sa hauteur la valeur et les conséquences de son acte, même s'il se laissa sauver sur les invitations pressantes de l'aviateur suédois, le capitaine Lundberg.

La commission juge que tout ce qui était possible fut fait pour aider au sauvetage des membres de l'équipage du dirigeable et aussi pour trouver ceux qui étaient restés à bord de la partie disparue du ballon qui fut emporté par la tempête, et qui étaient au nombre de six. "Ce travail, dit le rapport de la commission, fut rapidement conduit par les Italiens avec la coopération efficace et de volontaires étrangers, ce qui constitua un admirable exemple de solidarité humaine".

Ces recherches amenèrent l'heureuse croisière du briseglace russe "Krashin", qui sauva la grande partie de l'équipage, et le "généreux sacrifice" du capitaine Amundsen et de ses compagnons.

Les médecins du maréchal Foch ont manifesté leur espoir pour la première fois depuis plus d'une semaine d'angoisse, alors qu'il se produisit des complications chez le vieux guerrier. L'ancien généralissime des armées alliées, disent-ils, dont l'état était si précaire qu'on crut un temps que ce n'était pour lui qu'une question d'heures, reprend du terrain, et il est possible qu'il triomphe de la lutte contre la mort.

Fin dramatique du raid Lebrix

L'appareil de Lebrix et Paillard s'abat dans une baie des côtes de la Birmanie.

—Sur le point d'atteindre leur but, Joseph Lebrix, aviateur français, et Antoine Paillard, sergent fourrier de l'aviation française, se sont abattus dans le golfe de Martavan, près de Pégou, en Birmanie, à environ 112 milles de Rangoon, qu'ils avaient quitté pour Bankok, capitale du Siam. Ni l'un ni l'autre des aviateurs n'a été blessé, mais Jousse, leur radiophoniste, s'est blessé à la jambe. Les matières postales ont pu être sauvées.

L'envolée de Rangoon à Bangkok était l'avant-dernière étape d'une envolée projetée de Marseille à Saigon et Hanoi, Indochine française, que les aviateurs s'attendaient d'abord d'effectuer en cinq jours, mais ils étaient déjà partis depuis huit jours au moment de leur accident.

Pour rire

Nous cueillons dans le "Devoir" de Montréal l'amusante petite fable suivante.

Elle amusera certainement nos lecteurs comme elle a eu le don d'amuser les lecteurs du "Devoir".

Le mouvement de baisse paraissant être maintenant chose du passé, il est bien permis de rigoler un peu sur les craintes, sinon sur les malheurs, encore toutes récentes du monde spéculateur. Aussi nous permettra-t-on de reproduire cette fable qui faisait le tour des cafés, il y a environ un siècle, à Paris, et que nous cueillons dans un ancien numéro du "Figaro":

La clientèle ayant acheté
En pleine sécurité,
Se trouva fort dépourvue
Quand la baisse fut venue:
Pas d'argent, pas de crédit,
Pour payer, point de répit.
Elle alla crier famine
Chez la Banque sa voisine,
La priant de lui prêter
Quelques sous pour tripoter
Jusqu'à la hausse nouvelle.
"Je vous paierai, lui dit-elle,
Fin prochain, délai légal,
Intérêt et principal".
La Banque n'est pas prêteuse,
C'est là son moindre défaut:
—Que faisiez-vous au temps [haut?
Dit-elle à cette emprunteuse.
—Chaque jour, à tout venant,
J'achetais, ne vous déplaise.
—Vous achetiez j'en suis aise,
Eh bien, vendez maintenant.

On admettra qu'il n'y a pas beaucoup de changements sous le soleil . . . si ce n'est que l'expérience a enseigné aux courtiers, sinon aux clients, la nécessité d'une plus forte marge.

Les recettes

TARTE AU SIROP D'ERABLE

1 tasse d'eau, ½ tasse de sirop d'érable, ½ tasse de raisins, ¼ tasse de noix hachées, 2 cueillers à table de farine, 1 oeuf, 1 cuiller à table de sucre en poudre pour la meringue.

Chauffer l'eau et le sirop, ajouter le raisin puis la farine délayée. Laisser cuire 5 à 8 minutes. Joindre les noix et le jaune d'oeuf, continuer la cuisson sur un feu doux. Déposer dans de la pâte et décorer d'une meringue faite du blanc d'oeuf en neige et 1 cueiller à table de sucre en poudre. Dorer au four.

Roman de la "Survivance"

La Sève Immortelle

par LAURE CONAN

"Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes."
(Garneau)

6 (Suite)

Il lui semblait sentir la douceur des doigts qui avaient tenu les siens, et à travers les bruissements du feuillage, il entendait encore chanter:

"Dans le chemin des cieux."
"Nous irons tous les deux

Sur Québec délabré, un croissant de lune brillait; les étoiles innombrables s'allumèrent dans l'azur; le grand air pur des espaces sans bornes fraîchit.

Et, appuyé sur le bord de la croisée, Jean de Tilly s'abandonna à la douceur du rêve. Il revécut les heures passées avec elle. Le souvenir lui en était inexprimablement doux.

Le lugubre avenir s'irradiait. Sur les ruines de sa vie à peine commencée, un astre s'était levé.

V

A Québec, presque toutes les familles importantes voulaient quitter le Canada. Y vivre leur semblait désormais impossible. Les Anglais qui redoutaient leur influence voyaient avec joie ces découragements, et offraient de transporter tous ceux qui se décideraient à partir.

Le colonel d'Autrée n'était au Canada que depuis quatre ans. Il n'y avait aucun intérêt, aucune attache, et désirait passionnément s'en retourner.

Maintenant que les Anglais y régnaient, Québec lui était odieux. Il se jugeait assez rétabli pour affronter la mer; mais sa femme, si faible, pourrait-elle supporter la traversée?

C'était pour lui un angoissant problème. Là-dessus, il ne cessait d'interroger sa fille.

Une amère tristesse l'aigrissait. Il enviait et fuyait ceux qui se préparaient au départ.

Madame d'Autrée lisait sans peine dans son âme, et, courageusement, assurait qu'elle était en état de passer en France; mais elle n'arrivait pas à l'en persuader, et s'efforçait de gagner le docteur Fauvel.

—Croyez-moi donc, lui dit-elle, un jour qu'il l'avait trouvée seule, je puis supporter le voyage, et il faut que vous le disiez au colonel, qui désire tant s'en aller . . . Ne me refusez pas, je vous en prie, dites-lui cela, de façon à le rassurer tout à fait.

—Pour le faire, Madame, répondit le docteur, il me faudrait être bien sûr de deux choses: d'abord, que la traversée ne sera pas longue; puis, que la mer vous bercera doucement . . . tout le temps.

Elle eut un geste expressif au souvenir des vagues, et lui, accentuant le geste, continua:

—Secouée de la sorte, que deviendrez-vous, Madame? . . . Donc, c'est bien compris: pas de tempêtes . . . pas de vents contraires . . . rien que du bon vent, et pas trop fort; voilà la certitude qu'il me faudrait pour vous permettre de vous embarquer.

—Voyons, je vous promets de ne pas mourir, dit-elle, avec un faible sourire. Et, quand je mourrais sur le vaisseau? Avoir sa tombe dans l'océan, c'est beau! c'est grand! La chose triste, croyez-moi, c'est de faire souffrir les siens, ceux qu'on devrait rendre heureux. Le colonel ne peut plus vivre au Canada. Tout l'exaspère.

—Je m'en suis bien aperçu. Mais, il tient à la vie, et n'est pas remis complètement, il s'en faut. S'il lui fallait être longtemps ballotté sur mer, comme il arrive souvent, je ne répondrais de rien.

—Mais, s'il lui faut passer l'hiver ici, que va-t-il devenir? que vont devenir mes pauvres enfants?

—Madame, ne vous mettez pas en peine de Mademoiselle d'Autrée. Regardez-la plutôt... regardez-la bien, répondit gaiement le docteur. Jamais je ne l'ai vue si rayonnante, si en beauté.

—Elle est courageuse, dit la mère, non sans fierté.

Un sourire effleura la bouche sérieuse du docteur.

—Est-ce toujours le courage qui donne aux jeunes filles plus d'éclat, plus de charmes, fit-il? . . . Ce que je sais bien, c'est qu'il vous faut de l'énergie pour vous remettre. Nous allons, grâce à Dieu, pouvoir mieux vous alimenter. Obéissez-moi exactement, et, l'an prochain, vous serez tous en état de partir sans risquer votre vie.

—L'an prochain! . . . murmura-t-elle, avec accablement.

—Ça vous semble bien loin? Soyez tranquille: le temps a l'aile légère. Puis, vous n'ignorez pas que le général Murray est bienveillant. Vous n'avez à craindre ni exactions ni ennuis, dit-il, se levant.

—Mais, c'est si dur, pour le colonel, de vivre sous le drapeau anglais!

—En France, rien ne vous manquerait.

—Et la vie leur serait si bonne, si agréable, répliqua Madame d'Autrée, qui songeait aux siens . . . Que l'hiver va leur sembler long . . . qu'il va leur être rude! . . .

—Madame, il faut si peu de chose pour faire accepter chaque jour. Quand le froid viendra, vous aurez les beaux feux du foyer, la douce chaleur. Puis, il vous restera bien quelques amis qui viendront causer.

Madame d'Autrée, étendue sur sa chaise longue, se répétait qu'il lui fallait trouver du courage, quand sa fille entra, radieuse, un léger panier entre les mains.

—Devinez ce que j'ai là, dit-elle, se penchant sur sa mère.

Madame d'Autrée écarta les larges feuilles qui couvraient le panier.

—Des bluets déjà! fit-elle, et si beaux.

—Oui, des bluets — petits fruits très bons, dit Champlain, dans ses voyages.—C'est Monsieur de Tilly qui me l'a appris. C'est lui qui a cueilli ces beaux bluets.

Madame d'Autrée en prit avec plaisir.

—Monsieur de Tilly n'aurait pas dû se donner cette peine, dit-elle, se recouchant sur ses coussins. J'espère qu'il ne s'est pas fatigué. J'espère qu'il ne souffre plus de ses blessures.

—Si vous le voyiez; il marche d'un pas ferme . . . il a l'air bien moins faible.

—Ah! lui se remettra sûrement. Il est si jeune . . . Mais moi . . . Ma pauvre enfant, autant vous le dire tout de suite. Le docteur, qui sort d'ici, ne m'a pas laissé d'illusions . . . Nous ne pouvons songer à partir . . . aucun espoir de revoir Paris cette année. Il nous faut passer ici l'hiver.

(A suivre)

"La Sève Immortelle" est en vente à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735, rue St-Denis, Montréal, Québec.
Prix: 0.75

LA CHAMBRE APPROUVE UNE MOTION LIBERALE

C'est celle de M. Lucien Boudreau, député libéral de St-Albert.

La résolution suivante, proposée par M. Lucien Boudreau, député de Saint-Albert, a été unanimement adoptée par la Chambre "Que le temps est venu pour le ministère des travaux publics de commencer l'entretien des principales grand'routes de l'Alberta pour les ouvrir à la circulation des autos durant l'hiver". La résolution fut adoptée avec un léger changement suggéré par M. George H. Webster, de Calgary. Cet accord de la Chambre a été tout un succès pour M. Boudreau, que l'on appelle dans les milieux parlementaires, le "petit Napoléon de Saint-Albert". Après une opération subie il y a quelque temps, il est retourné à la Chambre.

"Je n'ai pas l'intention, a-t-il dit, en parlant de sa suggestion, de vous énumérer toutes les raisons pour lesquelles le peuple de l'Alberta réclame que les principales grand'routes soient ouvertes l'hiver. Je ne veux que dire quelques-unes de ces raisons, afin de ne pas retarder inutilement le travail de cette chambre. Personne ne niera l'importance de laisser les grand'routes libres au trafic d'hiver. Il est généralement admis que ces produits atteignent de meilleur prix en hiver qu'en n'importe quelle autre saison. Non seulement les fermiers habitant la lisière des grand'routes bénéficieraient de cette amélioration, mais encore, des conseillers de diverses municipalités m'assurent que ces municipalités entretiendraient elles-mêmes et à leurs frais les chemins conduisant aux grand'routes, pendant l'hiver. Je suis persuadé que les frais d'entretien de ces routes seraient amplement compensés par le revenu de la taxe sur la gasoline, puisque les inspecteurs des routes, étant engagés pour douze mois par année, pourraient faire leur travail de révision sans charge supplémentaire de salaire tout au moins. Tout propriétaire d'une automobile paie sa licence et ses assurances d'auto pour douze mais de l'année, tandis qu'il ne s'en sert que huit mois. Le peuple de notre province paie intérêt sur l'argent investi dans ces routes pendant douze mois de l'année, tandis qu'il ne se sert des routes que pendant huit mois. Beaucoup de manufacturiers importants préfèrent garder leurs entreprises en action pendant dix-huit heures ou même vingt-quatre heures par jour, les frais d'exploitation étant à peu près les mêmes.

"Je pense que le même principe s'applique à nos grand'routes. En conclusion je veux faire remarquer que, cet hiver les provinces de Québec et d'Ontario font des essais pour garder certaines de leurs routes ouvertes au trafic et que les résultats semblent très satisfaisants, bien qu'il soit beaucoup plus difficile de garder les routes libres dans l'Est, à cause de la neige beaucoup plus abondante. Que le gouvernement fasse un essai. Que, l'hiver prochain, il ouvre la route Calgary-Edmonton, et qu'il constate le coût, de même que le revenu de la taxe sur la gazoline. Je présume qu'il n'y aura pas de déficit et peut-être même un léger surplus."

L'hon M. McPherson a souligné les difficultés qui s'objectent à l'ouverture des routes l'hiver mais il admet que bientôt il faudra considérer le problème de l'enlèvement de la neige. M. Webster a tout de suite endossé ces objections. Il croit aussi que le moment n'est pas venu, que le trafic d'hiver n'est pas encore assez considérable pour justifier une telle tentative.

P. J. Enzenauer, fermier, Alexandra, proposa un amendement à l'effet de tenter la libération des routes par le rejet de la neige au moyen de tracteurs. Cet amendement est rejeté Plusieurs autres députés ont pris part au débat.

Les chemins de fer du nord

Le comité des chemins de fer de la Chambre des Communes a procédé rapidement, car les deux grandes compagnies ferroviaires se sont entendues pour coopérer dans l'achat des chemins de fer albertains. Le prix d'achat est de $26,000,000. Le Canadien National et le Pacifique Canadien administreront conjointement ces chemins de fer et leur collaboration prendra le nom de Northern Alberta Railway Co.

Permis de construire de $33,500

Le Cartel du Lait de l'Alberta construira un édifice de $20,000.

Une autre somme de $33,500 vient de s'ajouter aux prévisions de construction de notre ville, pour l'année courante L'"Alberta Dairy Pool Ltd." est autorisé à construire un édifice de $20,000. sur la 102e rue, près de la 105e avenue.

La bâtisse de M. J. Anast, 82e avenue sera améliorée, pour une somme d'environ $1500, et la résidence de J. S. Biard sera réparée pour une somme à peu près équivalente. Un permis de construire pour réparations à un magasin et à des appartements a été accordé à G. B. Lavery, 95e rue. Enfin, deux constructions de "stucco" s'élèveront sur la 106e rue, près de la 97e avenue, au coût de $4,000 chacune.

Le chef conservateur McGillivray

La rumeur voulant que M. McGillivray fût sur le point de démissionner comme chef du parti conservateur provincial vient d'être démentie. Il est maintenant entendu que M. McGillivray gardera son poste au moins jusqu'à la fin de la présente session. Voici ce qu'il a déclaré: "Je n'ai certainement pas démissionné de la direction du parti conservateur provincial. En ce qui regarde l'abandon de mon siège à la fin de cette session, permettez-moi de dire que j'ai été élu par les citoyens de Calgary pour les représenter pendant la durée de ce parlement et que je continuerai de les servir de mon mieux pendant tout mon terme d'office".

Notre province et ses pouvoirs d'eau

Une décision du gouvernement fédéral rendra à l'Alberta la faculté d'administrer elle-même ses pouvoirs d'eau.

Une résolution des Communes fédérales prévoit que les pouvoirs d'eau de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba seront désormais administrés par ces provinces. Celles-ci recevront du fédéral le transfert de ce droit, comme il avait été fait dans le cas des pouvoirs d'eau pour le chemin de fer de ceinture en Colombie anglaise. Ceci convient tout-à-fait au gouvernement de notre province. "Si la résolution qui nous parvient est exacte, a dit le premier ministre Brownlee en matière de commentaire, c'est la reconnaissance des droits que l'Alberta a toujours fait valoir auprès du gouvernement d'Ottawa, depuis cinq ou six ans, au sujet des pouvoirs d'eau de la rivière à l'Arc. Il avait toujours été entendu que le gouvernement fédéral n'avait aucun droit sur ces pouvoirs d'eau, vu qu'ils ne pouvaient servir à des fins de navigation interprovinciale."

La votation municipale

Le conseil de ville vient de recevoir pour étude, sans recommandation de la part du comité des règlements de la cité, le projet de fixer au dernier mercredi d'octobre les élections municipales. Cette requête avait été faite par le "Women's Canadian Labor Council". Charles Ed. Cox a objecté que le mercredi était mal choisi parce que le "poll d'avance" étant ouvert le vendredi et le samedi précédant la votation, l'intervalle serait considérable jusqu'au mercredi suivant; et qu'en plus, il faut deux jours pour préparer les polls et mettre en branle la machine électorale. Il serait très difficile de préparer les polls si la votation avait lieu le mercredi parce que les magasins, les écoles et les bureaux d'affaires servent ordinairement à cet usage.

Le maire estime que le vote serait acceptable en octobre à la condition que les élus entrent tout de suite en fonction, car il ne serait pas dans l'intérêt de la ville que les candidats défaits gardent leurs postes jusqu'à la fin de l'année.

Parlez à nos annonceurs de leur encouragement à la "Survivance". Dites-leur qu'il vous plait de voir leur annonce dans l'organe officiel de l'A.C.F.A.

600 milles pour avoir un médecin

Louis Coutreille, jeune trappeur de Vermillon, âgé de 23 ans, a dû parcourir 600 milles en traine à chiens, à travers le nord, puis 300 milles en chemin de fer, de Rivière de la Paix jusqu'à Edmonton, pour trouver un médecin. Il a parcouru cette longue route avec un éclat de bois dans un oeil.

Le Dr M. Levy, de l'hôpital de la Miséricorde, lui a enlevé l'oeil blessé et l'on assure que le jeune homme est en bonne voie de rétablissement. L'accident s'est produit à 300 milles du Fort Vermillon où le jeune homme chassait.

Eloquent discours d'un délégué de Lac Froid

Il demande un bout de chemin de fer de Bonnyville à Lac Froid.

Ottawa.—J. Hollihan, que, d'après son accent, on croit Canadien-français, a fait un éloquent plaidoyer devant une commission du Canadien National. Au temps de Laurier, a-t-il dit, on a fait de grands efforts pour rapatrier les Canadiens-français établis dans la Nouvelle-Angleterre. Un bon nombre d'entre eux sont venus s'implanter dans cette région, où l'absence de chemin de fer leur a rendu, par moments, la vie assez dure. Il a fallu souvent se contenter de patates et de poisson, toujours à cause de l'absence de service ferroviaire. Nous pourrions cultiver toutes les sortes de blé, a dit Hollihan, mais nous ne pouvons en disposer. Jusqu'ici, a-t-il ajouté, nous n'avons obtenu que des promesses d'attention. Sir Henry Thornton a assuré que s'il était possible de faire quelque chose, il était tout disposé à le faire et qu'un examen de la région serait fait dans ce but.

La commission a aussi décidé la construction d'une ligne de Dobson à Alliance.

Régence possible en Angleterre

Il est question, parait-il, de nommer le Prince de Galles régent du Royaume-Uni, tant que durera la maladie du roi George V. On sait que, malgré les progrès de sa convalescence, Sa Majesté ne peut s'occuper d'importantes questions d'Etat. Il lui est ordinairement réservé de dissoudre le Parlement. C'est l'une des raisons pour lesquelles on songerait à confier la régence au Prince de Galles, jusqu'au rétablissement du roi.

Le sergent Lesley chef de police en Saskatchewan

Le sergent-détective Frank Lesley, de la police provinciale albertaine, ayant été demandé pour réorganiser le corps de police de la Saskatchewan, a donné sa démission aux autorités la semaine dernière. Cette démission a été acceptée et prend effet le 31 mars courant. Le sergent Lesley a commencé sa carrière en Angleterre dans le Lincolnshire constabulary, en 1905.

Un terrain de sports

L'hon. Chas Stewart, député fédéral d'Edmonton Ouest, a suggéré à la délégation de notre ville qui doit rencontrer les représentants du gouvernement fédéral, de proposer à ceux-ci que la ville et le gouvernement fédéral s'entendent pour l'acquisition, par notre ville, du terrain appartenant au pénitencier, pour en faire un terrain de sports.

Cette commission est critiquée

Plusieurs organisations de l'Ouest du pays demandent la démission des membres de la commission des grains. Cette campagne contre la commission est soulevée à la suite d'un amendement fait à la Loi des grains, pour permettre au fermier de choisir à quel élévateur ira son grain. L'importance des organisations qui demandent la tête de ses commissaires embarrasse le gouvernement. Les demandeurs iront bientôt à Ottawa pour discuter cette question.

L'hon. C. A. Dunning, ministre des chemins de fer, a dû garder la chambre pendant la dernière fin de semaine. Un moment on a craint une attaque d'appendicite. Cependant, il semble se remettre rapidement.

> La vie dépend de l'enfance comme la moisson du grain qu'on sème.
> Le Play.

Ce qui se passe en Alberta

> La vie, à vrai dire, ne trompe que ceux qui n'attendent pas assez d'elle.
> Léon Ollé-Laprune.

Coin des BONNES AMIES

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Noëlla Girard, qu'une vilaine grippe a retenue à sa chambre, ces jours derniers, va mieux.

La date de notre soirée de Pâques approche rapidement. La présidente prie toutes celles qui ont des billets à vendre, de s'en défaire au plus tôt et de le lui faire connaitre, une dizaine de jours à l'avance, le résultat de leurs efforts. Ne permettons pas que soit amoindri, par notre indifférence, le succès de cet événement social, qu'un heureux concours de circonstances extérieures nous fait espérer. C'est pour notre Cercle. Que chacune redouble d'ambition et, s'il le faut, d'audace!

Secrétaire.

Les Jeunes Canadiens

Signe des temps:

On est certain que l'été approche:

Gérard Baril, notre populaire musicien, essayait son chapeau de paille l'autre jour.

Paul Poirier rendait visite à son Ford. Il voulait savoir si son sommeil d'hiver était fini.

Gérard Sabourin disait au revoir à ses patins; et terminait par: "A l'an prochain".

Saint-Joachim

La conférence par le R. P. Faure, S.J., annoncée pour le 18 mars, a été remise au mois d'avril.

Mesdames Petitclerc, Bérubé, Robitaille et Pigeon, au nom des Dames de Saint-Joachim, feront une quête aux deux messes dimanche le 17 mars pour les fleurs du jeudi saint.

Grande partie de cartes

La partie de cartes du lundi de Pâques, 1er avril, sera au profit de la paroisse de l'Immaculée Conception.

Le prix d'entrée, $5.00 en or, est offert par M. l'abbé Ketchen.

Nouvelles d'Edmonton

On annonce que l'on verra au cours de l'été à Edmonton un congrès de tous les éditeurs de journaux hebdomadaires de l'Alberta.

On est venu à cette décision vu la visite proposée de visiter la région de la Rivière de la Paix vers cette date.

On a cru qu'il serait plus facile de faire les arrangements pour cette visite en notre ville, qu'à Lethbridge, qui est située plus au sud.

Saint-François d'Assise

"Laetare Jerusalem . . ." Réjouis-toi Jérusalem . . . C'est par cette exultation que commence l'Introït du quatrième dimanche de Carême. Dimanche de carême s'il en fut un, morne, monotone. Mais la joie de Dieu réside dans les coeurs et s'accommode de tous les temps. Le choeur paroissial exécuta une messe plutôt légère et joyeuse, bien d'accord avec la liturgie.

La retraite annuelle pour les paroissiens de langue française, nous le rappelons de nouveau, commencera mercredi soir, le 20 mars. Le R. P. Ildefonse, professeur au Collège St-Antoine, prêchera le sermon d'ouverture. Tous les soirs, le 24 mars y compris, ramènera un exercice. Le jour de communion générale a été fixé au dimanche, à huit heures. Tous se feront un devoir de profiter de ces jours de salut en assistant à chacun des exercices.

Les "mardis" de saint Antoine, si longtemps attendus, commenceront le 19 mars, fête de saint Joseph. Une grand'messe sera chantée, à huit heures, aux intentions de ceux qui participeront à ces exercices. Tous les mardis, la messe de huit heures sera célébrée à la même intention. La réunion de l'après-midi, à 3 heures et demie, est réservée aux enfants et aux personnes qui pourraient être empêchées de venir le soir. L'exercice du soir aura lieu à huit heures précises. Un court sermon en français et en anglais suivra le cantique d'ouverture et la lecture des intentions recommandées. L'office se terminera par la bénédiction du Très Saint Sacrement et la vénération de la relique du saint.

Nous invitons tous les fidèles à ces exercices qui ne manqueront pas, comme par le passé, d'apporter de nombreuses grâces et faveurs à ceux qui y assisteront avec confiance et piété.

Français

Voici, par ordre de mérite, les noms des élèves de l'école séparée qui ont conservé les deux-tiers des points en français.

Grades VIII et VII—Alphonse Lavoie, Alice Lafleur, Marguerite Lavoie, M.-Louis Brugeyroux, Lucien Tougas.

Grades VI et V—Francis Kimmerly.

Grade IV—Maurice Girard.

Grade III—Réal Lavoie, Cécile Potvin.

Grade II—Gérard Tougas, Damase Lavoie.

Grade I—Victor Lavoie, Victor Martel, Paul Potvin.

Immaculée Conception

Une belle soirée de famille des Artisans

Dimanche dernier à l'Immaculée Conception, une belle soirée eut lieu, sous les auspices de la succursale des Artisans Canadiens-français.

Une nombreuse assistance avait répondu à l'appel. On joua aux cartes et on entendit M. Conrad Fouquette dans deux chansons de son répertoire, accompagné de M. M. Lavallée. On ne se lasse pas d'entendre M. Fouquette. Sans scrupule qu'il accepte de nouveau les invitations qu'on lui transmet. Il sait intéresser son auditoire.

Mlle Gertrude Baril joua un duo avec Mlle Annette Pepin. Elles furent rappelées chaleureusement.

M. René Lelanc égaya tout le monde par son monologue sur Ferblantine, sa chère Ferblantine.

Les prix offerts aux gagnants de la partie de cartes furent offerts par la succursale de l'Immaculée Conception. Le prix d'entrée fut gagné par Mlle J. Chatain.

M. R. Laplante, directeur de la "Survivance" dit aussi quelques mots sur le rôle et l'importance des Artisans dans notre vie nationale et conseilla aux auditeurs de faire confiance à la grande mutualité canadienne-française sur sa solvabilité et la fixité de ses taux.

On nous apprend qu'à la suite de cette soirée les Artisans comptent deux nouveaux membres dont M. l'abbé Ketchen.

Tant mieux la Société mérite l'encouragement de tous.

Saint-Edmond

On dirait qu'il y a quelque chose de nouveau dans l'air. Après enquête sérieuse, on a tout simplement constaté que c'était les rayons du soleil qui se faisaient plus chauds.

Il y a grande activité à St-Edmond. Même M. P. J. Barbeau ne suffisait derrière son comptoir à servir les clients qui se prétentent toujours plus nombreux. On le dit très matinal de ce temps-ci, puisqu'il a vu se lever l'aurore de jours plus beaux . . . à tout point de vue.

Au salon de crème à la glace du débarcadère, M. Blais dit que, bien qu'il croit que nous aurons un été très chaud, il vendra tout de même des liqueurs sur la glace. C'est un phénomène qu'il ne pouvait s'expliquer et comme il s'en ouvrait confidentiellement à quelqu'un pour explication: "C'est que, voyez-vous, lui dis-je, entre guillemets, il n'y a pas d'effets sans cause."

Mercredi dernier, le club de gouret de Calder gagna la coupe Brown en triomphant des "Freights". La partie fut très intéressante. Le club de Calder compta les deux premiers points de la partie. C'est alors que les "Freights" comprirent qu'ils devaient faire appel à tout ce qu'ils pouvaient disposer d'habileté et d'adresse, et ils enregistrèrent leur unique point. Comme chacune des équipes montra un admirable jeu d'ensemble, mention ne peut être faite des merveilles d'un joueur en particulier.

Dans la nomenclature de la semaine dernière, il s'est glissé une erreur qui a fait omettre le nom de famille d'une élève. Il fallait lire Albertine Lortie, au lieu de Albertine tout court, tel que publié. On se prêtera bienveillamment à cette ratification.

Grade VI—Margaret Dostaler, Mathilde Mussieux.

Grades VI et V — M. - Claire Barbeau, Eva Girard, Guilbert St-Jean, Alma Girard, C.-Edouard St-Jean.

Grade IV — Emilie Girard, Claire St-Jean, Lionel Girard, Willie Pilon.

Grade III—Jean-Louis Barbeau, Hector Goulet, Albertine Lortie.

Collège des Jésuites

Ont mérité le témoignage "Optime de conduite et d'application, au mois de février:

Philosophie—Armand Gariépy, Charles Lefebvre, Armand Lépine, Robert McDonald.

Versification—Otello d'Appolonia, André M.-Dechêne, J.-B. Grimard, Richard Miquelon.

Méthode—Irénée Desrochers.

Syntaxe — Roland Barbeau, Léo Beaudrault, Emmanuel Chouinard, Charles Jullion, Maurice Lajeunesse, Eugène Lauzon, Jacques Madore.

Eléments latins — Edmond Desrochers, Joseph Hamoline, Simon Labrosse, Mathias Messier, Georges Roy, Fernand Thibault.

Senior Commercial —Joseph Carignan, Charles Guichon.

Junior Commercial—Augustin Binette, Hector Boulay, Joseph-Chéri Chevigny, Thomas Hooson, Michele Maccagno, Edmond Renaud.

Deuxième classe—Bertrand Bérubé, Paul Chartrand, Georges Darimont, Victor Douziech, Antonio Goulet, Clayton Walls.

Troisième classe—Raymond Crévolin, Cyrille Poissant.

Falher

M. Wilbrod M. Deschênes de Falher nous adresse les notes suivantes que nous transmettons à nos lecteurs et aux amis de feu Madame Deschênes.

"Qu'il me soit permis de demander à la "Survivance" de bien vouloir se faire l'écho des paroles de notre bon curé pour exprimer ma reconnaissance à tous ceux dont la présence a été remarquée au service célébré à Falher le 25 février en mémoire de ma mère bien-aimée. De Là-Haut il doit lui être doux de constater que Falher qu'elle a tant aimé, où elle avait laissé le meilleur de son coeur, Falher se souvient d'elle.

"A tous du plus profond du coeur, merci.

"Wilbrod M. DESCHESNES".

Villeneuve

On s'oppose au projet Baker

Bien des événements sont survenus dans Villeneuve depuis la création de notre Cercle Villeneuve de l'A.C.F.A. le 20 mars 1926.

Le 22 mars 1926, M. J. A. Rioux nous informa qu'une promesse formelle avait été faite par l'hon. Stewart à l'effet que la réserve serait réservée aux Canadiens-français.

L'automne dernier nous apprenions avec surprise que la réserve est mise en vente à l'enchère. On vendit 109 quarts de section à des Allemands sauf une vendue à un Canadien-français.

Projet Baker

Il est voté à l'unanimité à la réunion régulière de notre cercle de nous opposer par tous les moyens en notre possession au projet Baker.

Ordre est aussi donné d'informer l'Exécutif et notre député M. Lucien Boudreau, de notre décision.

On a déjà lu sur la première page du journal la liste de nos officiers.

Les personnes suivantes se sont abonnées à la "Survivance" le soir de la réunion de notre groupe: M. Gobeil, M. V. Mageau, M. R. Hébert, M. J. C. Bérubé.

Vendredi, le 1er mars, M. Louis Normandeau nous fit une visite. Au moyen d'une série de vues fixes très intéressantes nous avons assisté au fauchage du blé, au battage, au transport en wagon aux élévateurs du "Cartel", aussi aux manipulations du blé dans les élévateurs de Vancouver et de Prince-Rupert.

Les explications de M. Louis Normandeau furent précises, si précises qu'à la fin de la soirée, nombreuses furent les personnes qui furent émerveillées et surprises de l'importance du "Cartel du blé de l'Alberta".

La conclusion de cette soirée fut qu'un membre du "Cartel du blé" n'a pas à se soucier des fluctuations du marché quand son grain est dans les élévateurs du "Cartel" car il est alors la propriété de tous les membres.

M. Normandeau a profité de l'occasion pour annoncer une grande nouvelle: Villeneuve et Saint-Albert auront un élévateur du "Cartel" pour la récolte prochaine.

Presque tous les membres du "Cartel" ont signé de nouveaux contrats pour l'avoine et l'orge.

Tous nos remerciements à M. Normandeau qui nous a fait une causerie si intéressante.

C'est avec plaisir que nous avons constaté la présence de beaucoup de dames à nos réunions.

Legal

Nous avons eu, la semaine dernière, juste assez de froid et de gelée pour durcir la glace de la patinoire, et nous permettre d'avoir notre tournoi de gouret. Cependant comme la date avait été changée du dimanche 3 mars au jeudi 7, certains clubs n'ont pu venir, leurs joueurs n'étant pas libres un jour de semaine. Etaient présents seulement ceux de Picardville et de Halfway Lake, et encore ontils été obligés de se recruter parmi les voisins; c'est ainsi qu'il y avait parmi eux, des joueurs de Westlock, de Vimy et d'ailleurs. N'oublions pas d'ajouter qu'ils avaient pris soin de se choisir les meilleurs et les plus expérimentés. Le tournoi commença à 4 h. p.m., entre Picardville et Legal. La partie fut chaudement contestée. Ce fut Legal qui l'emporta avec 3 contre 2. Le soir, à 8 h., le club gagnant de l'après-midi se mesura avec Halfway Lake, et là encore Legal sortit aisément vainqueur avec 10 contre 5. Ce fut sans contredit l'une des plus belles parties de gouret de la saison. Les nôtres avaient à faire à de forts adversaires, mais ils étaient en mesure de leur faire face, et ils l'ont bien démontré. Les prix furent décernés, celui de $50 à Legal, $25 à Picardville et $5 à Halfway Lake. Tous les joueurs prirent leur souper ensemble à l'hôtel, où toutes les dépenses étaient défrayées par le club local. Au cours de la bataille, il y eut deux blessés, Jos Dussault, de Vimy, jouant avec Picardville, frappé au visage, et Léo Bellerive de Legal, blessé, dans une chute, à la tête par le patin de l'un des joueurs. Après avoir reçu les soins du Dr Riopel, qui était présent, ils ne tardèrent à reprendre place dans la mêlée.

Aussitôt la partie de cartes terminée, la foule se dirigea vers la salle paroissiale, où devait se tenir un combat de boxe entre Arthur Prud'homme, champion du poids léger pour le nord de l'Alberta, et Dixie Kid, pugiliste américain de Seattle, E.-U. On avait annoncé ce dernier comme un boxeur de profession; l'assistance fut déçue. Le programme comprenait dix rondes, mais le fameux Kid eut de la peine à résister aux terribles coups de poing de son adversaire, et à la cinquième ronde, il se roulait à terre dans un gémissement, pour ne plus se relever.

Dimanche dernier, nous eûmes la 3e partie du concours de "smear". Il y avait de l'entrain, comme d'habitude. Après les cartes, il y eut des projections lumineuses représentant le tour du monde en 80 minutes.

Dimanche prochain, 17 mars, c'est la soirée organisée par les jeunes gens. On y jouera une comédie en un acte: "Les deux sourds", avec Mlle Lavoie et MM. A. Therrien, R. Carrière et A. DeChamplain comme acteurs.

Mme Eug. Perras ayant appris par télégramme la triste nouvelle que sa mère, Mme St-Denis, résidant à Montréal, était dangereusement malade, partit aussitôt pour l'Est.

M. et Mme Samuel DeChamplain ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé, âgé seulement de 7 semaines. M. et Mme Camille Deslauriers ont également été éprouvés par la perte du plus jeune de leurs enfants, Donat, âgé de 9 mois. Cette double funérailles eut lieu le même jour, mardi 5 courant. Nous offrons aux deux familles l'expression de nos plus vives sympathies.

Mlle Helena Prew, ancienne ménagère de M. le curé, et malade à l'hôpital Général d'Edmonton, depuis près de quinze mois, est décédée samedi dernier après-midi. Elle succomba après de pénibles souffrances, supportées avec la plus édifiante résignation. R.I.P. Les funérailles doivent avoir lieu mercredi de cette semaine à 9 h. et demie du matin.

Baptêmes: Joseph Auguste Fernand, né de Arthur Trudel et Marie Charest. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Charest.

Joseph Irénée Norman, né de Octave Préfontaine et Délia Boisvert. Parrain et marraine, M. et Mme Irénée Préfontaine.

Correspondant.

Vimy

Au village, une nouvelle famille qui s'est logée dans la petite maison près de l'école. C'est la famille Georges Camp apparentée à Mme Noël Pelletier.

Une rumeur veut que M. Dubord de Beaumont se soit porté acquéreur de la terre de M. Théode Comeau, une demi-section au prix de $1600. C'est une belle location, presque toute en culture avec maison vaste et dépendances bien aménagées. C'est avec raison que l'on cherche à se placer sur les terrains de notre paroisse; car, au dire des connaisseurs, notre sol pour la culture ne le cède à aucun des plus avantageux de la province. C'est sans doute ce qui explique que le prix des terres est assez élevé ici.

M. Jean Pelletier, naguère de Gravelbourg où il a vendu sa terre pour venir s'établir ici, vient d'agrandir sa propriété avec l'achat d'un quart de section que lui a vendu $4800 M. Alphonse Djiewontkosky. Voilà qui fortifie l'influence des nôtres dans un centre qui est leur puisque les premiers ils s'y sont établis. Il serait regrettable en effet que nos Canadiens après avoir souffert la dureté des débuts abandonnent la position à l'heure où les sacrifices accomplis vont se trouver compensés par l'abondance d'un sol particulièrement fertile.

C'est ainsi qu'une magnifique demi-section de la municipalité d'Opal pour laquelle, il y a quelques années, il s'est fait dans un journal de la province toute une campagne de presse assez dure, que par des manoeuvres déloyales, son propriétaire, M. Arsène Pelletier, se vit bien près d'en être frustré, est de nouveau à la merci du premier étranger qui se présentera. Une bonne famille canadienne s'offrira-t-elle pour prendre possession d'un apanage qui fut si vivement contesté jadis? Nous l'espérons. Les intéressés que désireraient des informations—conditions de vente, etc.,—pourront écrire à M. Arsène Pelletier, "General Delivery, Edmonton", ou 10828 114e avenue, Edmonton. Résidant maintenant en ville pour l'intérêt de ses affaires il a acheté un terrain qui en est plus rapproché et c'est pourquoi les terrains dont il est propriétaire ici se trouvent disponibles.

M. Télesphore Meunier loue pour 3 ans sa terre de Vimy et s'en va pour la durée de ce terme résider sur une section qu'il exploite à Moside.

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Jos. Corbeil est devenu commissaire pour l'école d'Elm Park. Ce sera toujours bien un peu d'influence catholique et française qui entrera avec lui dans cette école.

Dimanche dernier M. Jeffrey Caron et sa dame présentaient au saint baptême la petite Marie Louise Thérèse, enfant de M. Edouard Parent. Nos félicitations.

Correspondant.

Rivière-qui-Barre

La soirée de notre cercle, annoncée d'abord pour le 17 de ce mois, est remise au 24 courant. Elle aura lieu de 24 à la salle Paquette.

Il me semble que tous les Canadiens-français patriotes devraient se faire un devoir de se rendre.

Notre paroisse a d'aussi bons patriotes qu'ailleurs. Qu'on le démontre en venant.

Louis BOISSONNEAULT,
Président du Cercle,
Rivière-qui-Barre de l'A.C.F.A.

Morinville

Avec l'arrivée du printemps nos cultivateurs songent aux travaux des champs qu'ils veulent faire sur aussi grande échelle que possible. D'autres trouvant qu'ils ne peuvent facilement s'agrandir car les prix d'achat sont trop élevés, dans Morinville, ont tout simplement acheté dans d'autres localités moins avancées; et partant moins dispendieuses. C'est ainsi que nous apprenons que MM. Armand et Arthur Riopel ont vendu leur demi-section de Morinville pour acheter une section complète à Alcomdale. Nous sommes peinés de voir partir ces deux jeunes gens qui ont grandi à Morinville et qui étaient les fils des tout premiers pionniers de la paroisse.

Nous avons eu dimanche dernier notre troisième soirée familiale et comme les précédentes, elle a été couronnée de succès. Elle était sous les auspices du maire et de la mairesse de Morinville qui ont fait les choses avec leur distinction ordinaire.

Beaucoup de monde s'était rendu à la salle pour passer la veillée en famille et s'amuser ensemble pendant quelques heures.

Le programme a été rendu avec succès et les principaux numéros ont été remplis par nos acteurs bien connus et toujours appréciés.

L'on nous annonce pour dimanche prochain un programme tout spécial et des plus amusants. De fait l'on jouera la comédie si populaire "La consultation gratuite". Et nous ne doutons pas qu'elle remportera un succès épatant.

Comme dimanche prochain tombe le dix-sept, c'est-à-dire le jour de la fête de Saint Patrice les organisateurs ont bien voulu préparer une partie du programme en anglais. C'est là une gracieuseté qui sera certainement appréciée par les deux ou trois familles qui nous viennent d'Irlande.

Il y a quelques semaines M. Emery Tellier était nommé par le département d'éducation pour voir à l'assistance à l'école de nos enfants âgés de moins de quinze ans et nous croyons savoir que certains de nos jeunes un peu trop exposés à faire l'école buissonnière, l'ont appris à leur dépens. Maintenant l'on nous annonce que M. Tellier est de plus nommé shérif. Avis donc aux intéressés à faire en sorte de ne pas forcer M. Tellier à leur faire une visite.

Notre conseil municipal passait dernièrement une résolution à l'effet de publier dans le journal la "Survivance" les délibérations des assemblées. Nul doute que notre population sera heureuse de prendre connaissance des décisions arrêtées par nos échevins. Merci à notre conseil pour cette initiative.

Baptême—Marie Rose Valérie Théodorine enfant de Rosario Gosselin et de Rose Salé. Parrain, Frère Rémi, qui était représenté par F. X. Messier et Dame Valérie Gosselin, grand-mère de l'enfant.

Picardville

A l'encontre des mauvaises routes, beaucoup de monde était présent à notre partie de cartes de dimanche dernier. Après les cartes les nombreux et délicieux paniers furent enlevés rapidement.

Les prix de whist furent gagnés pour les dames: Mmes Nollet et H. Barker; consolation Grace Rosendale; pour les hommes: MM. Philisalem Cloutier et J. Mataer; consolation, M. Sévère Valcourt.

Euchre—les dames: Mmes Ovila Montpellier et Cyprien Garon; consolation, Mme Ephrem Bellerive; hommes: MM. Francis Paquet et Ephrem Bellerive. Notre bon artiste, M. Etienne Phalampin, joua de beaux morceaux de violon.

Comment avez-vous aimé la soirée? Et tous ont répondu: à quand la prochaine? Eh bien! dimanche prochain! Celle-là est organisée par les jeunes gens. Rendez-vous en foule.

Dimanche dernier à 3 h. et demie eut lieu la sépulture ecclésiastique de l'enfant de Cyprien Garon et Alice Racine.

Baptême: François Cyrille Armand, enfant né de Georges Thibault et Marie-Ange Boucher. Parrain et marraine, M. Mme François Thibault, oncle et tante de l'enfant.

M. Georges Thibault est à faire reconstruire sa salle de billard. Elle sera vaste et bien éclairée.

Mme Albert Cloutier, actuellement à l'hôpital de Westlock, reprend un mieux sensible.

Raoul Boucher qui vient de se faire extraire les dents, est réduit, nous dit-il, à manger de la "bouillie".

Québec.—La Cour d'Appel a rejeté à l'unanimité, l'appel d'Aurèle Delisle, de la Tuque, qui avait été condamné à être pendu, le 5 avril, pour le meurtre de son épouse.

Lamoureux

La partie de cartes du 10 mars fut un véritable succès. La salle était comble et les trente quatre tables étaient occupées par les joueurs. Les prix des dames donnés par Camille Villeneuve, Claire Garnier et Charles Rocque, furent gagnés respectivement par Mme Desrosiers, Caroline Nolin et Mme Normandeau. Les prix des hommes offerts par Joseph Normandeau, Pierre Turgeon et Charles Rocque, furent enlevés par Paul Tercier, Albert Smith et Joseph Normandeau. Le prix d'entrée, offert par M. le curé, échut à Joseph Rocque et le prix de la rafle présenté par Rosanna Tétreault fut gagné par Roy Philion.

Un succulent réveillon fut servi et . . . agrémenté de bruyantes conversations. Puis chacun fit face au théâtre pour jouir du concert. Il y eut d'abord deux morceaux de musique. Au piano: Mme Wilfrid Lamoureux; violonistes: Joseph Yanch et Bertha Moreau; saxophone, Lellie Yanch.

Les mêmes artistes auxquels vinrent s'adjoindre Léo Moreau et John McDougall jouèrent en anglais: "The Broken Commandment", qui par les différentes situations comiques des personnages dérida l'auditoire.

Puis en français, on nous donna: 'Silence dans les rangs!' Alma Langlois était très bien dans son rôle de Gabrielle, grande soeur intéressée au bonheur de son frère. Celui-ci, Georges, commandant en retraite, était personnifié par Zéphir Normandeau, dont la voix rude et forte donnait l'illusion d'un vrai militaire de carrière . . . Quant au capitaine David, prétendant de Gabrielle, et représenté par Maurice Couture, il fut sublime de franchise . . . et de soumission. Ils furent tous trois vivement applaudis.

Petites nouvelles

Pierre Bérubé de Beaumont, vient, nous dit-on, d'acheter une section de terre à Lamoureux. N'est-ce pas l'autre journal français qui disait l'autre jour que Pierre Bérubé avait déjà acheté toutes les bonnes terres de l'Alberta? Il en reste encore à Lamoureux et de très bonnes.

A M. et Mme L. McDonough, un fils baptisé sous le nom de Almer Wilfrid. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Lamoureux.

La petite fille, née à M. et Mme Albert Lamoureux a reçu au baptême les noms de Thérèse Jeannette Joséphine. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Lafranchise.

Correspondant.

Beaumont

L'activité se poursuit très grande dans la paroisse du R. P. Gaborit.

On nous rapporte que le Cercle a fait inscrire 14 nouveaux membres et que les abonnements sont constamment à la hausse grâce au bon concours de la candidate, Mlle Dansereau, qui a de bonnes chances de gagner un des prix offerts par la "Survivance".

La "Survivance" a déjà publié les noms des membres du Cercle de Beaumont. Nous ajoutons les noms des personnes qui n'apparaissaient pas sur cette première liste. Ce sont MM. Joseph Lambert et Eric Bérubé.

Mlle Dansereau s'occupe toujours de prendre les abonnements à la "Survivance".

La soirée organisée par les jeunes filles de la paroisse promet d'être très intéressante.

Le programme varié et les nombreux prix offerts par les demoiselles en assure le succès. Allons tous les encourager dimanche soir prochain.

Les nombreux amis de M. Amédée Leblanc se réjouiront d'apprendre que son épouse est en bonne voie de guérison.

M. Pierre Bérubé est de retour de High River où il a assisté à l'encan provincial de chevaux. Nous n'avons qu'à visiter sa ferme pour en connaître le résultat.

Après un voyage de noces de deux mois dans la province de Québec, M. et Mme Johnny Morin nous sont revenus lundi dernier. Ils sont enchantés de leur visite.

Les américaines n'ont pas su plaire à notre ami, M. O. Demers car il est revenu d'un séjour d'un mois aux Etats-Unis, "célibataire". Nous qui connaissons ses intentions . . .

M. Jos. Maisonneuve nous annonce son départ pour le Mexique où il suivra le cours de toréador enseigné par le fameux Senor Val de Gomez.

Nous ne pouvons que le féliciter de cette prévoyance.

Assemblée mensuelle dimanche le 24 courant. Les délégués seront choisis pour le congrès. De nombreuses questions sauront vous intéresser.

Correspondant.

Calgary

Jeudi dernier le 7 mars eurent lieu les funérailles de feu Madeleine Guay, fille de Mme Victor Guay de cette ville. Elle était décédée le 5 au matin à l'âge de 19 ans. Le Père Moreau a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. le curé Clovis Beauregard

MM. Philémon Bureau, R. Rousseau et M. Loiselle doivent conduire chacun un char de chevaux à Montréal. On nous rapporte que les chevaux de l'Ouest sont bien demandés dans les provinces de l'Est.

Dimanche soir après la prière, le docteur Beauchemin invitait M. le curé Beauregard à la partie de cartes qui marquait la mi-carême. Il y avait là de bons joueurs qui mirent toute l'ambition nécessaire.

Les travaux de l'hôpital vont bon train. Ce beau monument, pourrait-on dire, Calgary peut en être fier. C'est un bel édifice de plus dans notre ville.

Ce bâtiment a été construit sous l'habile direction de MM. Guay et Desrosiers.

Le Père Gosselin, curé de Gleichen était en visite au presbytère cette semaine.

La Société Saint-Jean Baptiste a tenu une assemblée imposante samedi soir. On croit, dit-on, qu'elle dotera notre église d'un magnifique harmonium. C'est là un cadeau de bon goût.

Sous la direction de notre bon curé nos petits enfants font de bons progrès.

Catéchisme—Voici le tableau d'honneur de cette semaine.

Classe de catéchisme: Suzanne Suais, Aimé Boiselle.

Chant: Madeleine Beauchemin.

Au choeur: François Auclair.

Aux offices de l'église: Blanche Loiselle, Rachel Despins, Alfred Lesieux, Ernest Lesieux, Couture: Flora Côté.

M. Victor Despins a été retenu à sa chambre depuis trois semaines par la grippe.

M. Philias Laurandeau de cette ville a fait faire la toilette de l'intérieur de sa résidence.

Les travaux on été exécutés par M. Louis Lamothe, de Calgary.

Un terrible plongeon dans la Saskatchewan

Archie Eyre, conduisant un coupé, a pris un plongeon dans la Saskatchewan, lundi avant-midi, vers onze heures, vis-à-vis la 98e rue, derrière l'édifice Williamson. Un moment avant que le coupé ne s'écrasât au fond du précipice, le chauffeur a été délivré de sa machine.

Lorsque le secours vint, une minute après, il avait sa connaissance. Il portait des coupures de verre au visage et aux mains. Une ambulance est descendue prendre le blessé, qui a été transporté à l'hôpital, où il reçut les soins du Dr McPherson.

L'auto est entièrement détruit. Deux témoins ont vu l'accident. Tous deux croient que la direction de la machine a dû faire défaut.

Les autorités de l'hôpital espéraient sauver le blessé, mais il a expiré le lendemain de l'accident.

M. Plamondon est mort

Au moment où nous allons sous presse nous apprenons la mort de M. Donat Plamondon de Plamondon.

M. Plamondon était un marchand estimé dans sa paroisse. Il laisse pour le pleurer sa femme et plusieurs enfants.

La "Survivance" offre à la famille en deuil l'hommage de sa profonde sympathie.

Le premier président de l'A.C.V. est mort

M. J. A. Trépanier, qui pendant plusieurs années, a dirigé la militante association des voyageurs catholiques de la province de Québec, vient de mourir à Montréal.

L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce perd son premier président, qui avait été toute sa vie, un convaincu des retraites fermées pour les membres.

Sa mort suscite des regrets chez tous ceux qui l'ont connu.

Un bill important

Notre directeur a parcouru le texte du bill Baker à la hâte et il en donne, cette semaine, une appréciation, forcément incomplète, mais qui suffit probablement à indiquer les dangers que peut contenir le texte de loi soumis à nos législateurs.

On est prié pour comprendre le bill en question de se reporter au mémoire très élaboré que publiait l'Association dans son numéro du 24 février.

Il nous en reste une vingtaine de copies que nous expédierons volontiers à ceux que la chose intérese.

Les manuels scolaires

M. J. W. Pigeon est ici à Edmonton le dépositaire des manuels scolaires mis en vente par les Clercs Saint-Viateur.

La plupart des livres de cette maison d'enseignement sont en usage dans nos écoles mais malheureusement il en est qui préfèrent recourir à d'autres manuels.

On voit ce que cette diversité de livres scolaires peut signifier.

Il y a d'abord les volumes que recommande le département de notre province, ou tout au moins qu'il approuve, et en plus de cela nous avons plusieurs manuels scolaires que nous pouvons employer pour faciliter à nos enfants l'étude du français.

Pour éviter aux parents des dépenses inutiles, lorsque par hasard l'élève doit changer d'école, il me semble que l'on ferait bien de s'en tenir à un certain choix de volumes qui ont fait leurs preuves et qui sont approuvés par les autorités pédagogiques de la province de Québec.

Voilà quelques remarques que l'on nous a demandé de mettre sous les yeux des lecteurs de la "Survivance". Nous le faisons avec plaisir.

Les salaires des employés municipaux

L'Union des Pompiers, en délégation auprès du conseil de ville, a demandé qu'une vacance de trois semaines par année, au lieu de deux, et qu'une augmentation de $15.00 par mois soient accordées aux membres de ce corps. Les journaliers, les conducteurs de tramways, et les employés civiques, par la voix de leur union, ont aussi fait parvenir leurs demandes de salaire au conseil de ville et les policiers en feront autant sous peu.

L'inventeur des Buicks est mort

M. David D. Buick, l'inventeur des autos bien connus, est mort dans une pauvreté relative, à Détroit, à l'âge de 74 ans.

En 1901 il était un homme valant une centaine de mille dollars, mais il avait en tête son projet de voiture sans chevaux, poursuivi par la guigne, il ne retira jamais d'immenses profits des inventions dont il fut l'auteur.

Le jour où son invention fut une valeur marchande, il ne put toucher ses droits, ayant hypothéqué tout ce qu'il avait pour mener son entreprise à bout.

C'est la compagnie Flint Wagon Works qui lança cette voiture sur une grande échelle.

Preuve, que si certains ont fait des fortunes colossales en fabriquant des autos, que la chance n'a pas favorisé tout le monde également.

L'IMAGE DE LEURS PEINES

Un grand aliéniste canadien faisait visiter l'hôpital Saint-Jean de Dieu à quelques confrères de passage.

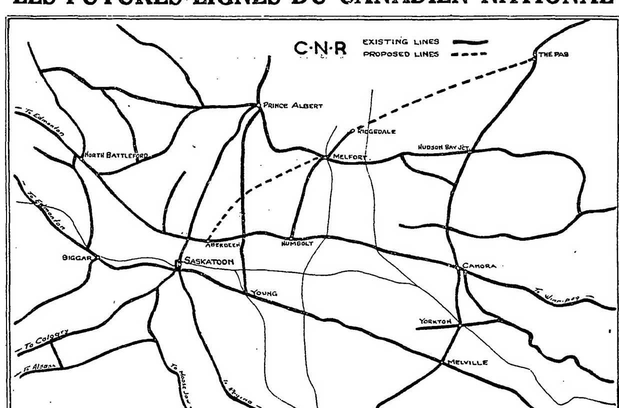
Ils rencontrèrent dans le jardin un jeune homme distingué, au visage doux et mélancolique, qui berçait une poupée dans ses bras.

—Voici, dit le docteur, un de mes plus gentils pensionnaires: la douceur même! C'est un pauvre garçon qui s'est vu refuser la main d'une charmante jeune fille qu'il adorait. Il en a perdu l'esprit. Mais il se console avec cette poupée qu'il prend pour la jeune fille qu'il eût voulu épouser.

Cependant du fond du jardin accourut tout à coup un fou furieux. Les gardiens, lancés à sa poursuite, parvinrent à l'arrêter juste au moment où il allait se jeter sur le groupe formé par l'aliéniste et ses auditeurs.

—Quant à celui-là, expliqua le médecin . . . c'est celui qui a épousé la charmante jeune fille . . .

LES FUTURES LIGNES DU CANADIEN NATIONAL



Le Canadien National a demandé la construction de plusieurs lignes en Saskatchewan, au Parlement canadien. L'une d'entre elles irait d'Aberdeen à Melfort et l'autre de Rigdale vers le nord-est à un point du chemin de fer de la Baie d'Hudson près de Le Pas. La construction de ces lignes rapprochera Saskatoon et tout le territoire au sud-ouest de cette ville de 52 milles.

Les lignes existantes du Canadien National sont indiquées sur cette carte en noir et les lignes proposées, par la ligne noire brisée. Les lignes minces constituent le tracé du C.P.R.

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

Lauréats de février

CLASSE	1er en EXCELLENCE (succès)	1er en DILIGENCE (travail)	MEDAILLE D'HONNEUR
Philosophie	Armand Lépine, Saint-Vincent, Alta.	Armand Gariépy, Edmonton.	Roland Bérubé, Lac-la-Biche, Alta.
Rhétorique	Luigi d'Appolonia, Edmonton.	Ernest Côté, Edmonton.	Luigi d'Appolonia, Edmonton.
Versification	Stanislas Mastalish, Wakaw, Sask.	Léo Giroux, McLennan, Alta.	Gérard Germain, Marcelin, Sask.
Méthode	Irénée Desrochers, Edmonton.	Antonio Gagnon, Saint-Paul, Alta.	Michel Dubuc, Edmonton.
Syntaxe	1. Jacques Madore, Edmonton.	1. Louis Rostaing, Calgary.	1. Léo Beaudrault, Marcelin, Sask.
	2. Louis Rostaing, Calgary.	2. Léo Beaudrault, Marcelin, Sask.	2. Lucien St-Arnaud, Vimy, Alta.
Eléments latins	1. Joseph Hamoline, Aberdeen, Sask.	1. Georges Roy, Québec.	1. Mathias Messier, Legal, Alta.
	2. Georges Roy, Québec.	2. Joseph Hamoline, Aberdeen, Sask.	2. Edmond Desrochers, Edmonton.
Senior Commercial	Elie Mercereau, Carlton, Sask.	Paul Morin, Edmonton.	Léon Jeannotte, Saint-Walburg, Sask.
Junior Commercial	Philippe Bernier, Edmonton.	Siméon Raboud, Chard, Alta.	Edmond Renaud, Biggar, Sask.
Première française (1er cours)	Elie Mercereau, Carlton, Sask.	Maurice Lambert, Edmonton.	Elie Mercereau, Carlton, Sask.
Première française (2ème cours)	Siméon Raboud, Chard, Alta.	Siméon Raboud, Chard, Alta.	
Deuxième française	Paul Meunier, Saint-Paul, Alta.	Bertrand Bérubé, Lac-la-Biche, Alta.	Paul Meunier, Saint-Paul, Alta.
Troisième française	Victor Douziech, Rivière-qui-Barre, Alta.	Victor Douziech, Rivière-qui-Barre, Alta.	Georges-H. Primeau, Saint-Paul, Alta.
Quatrième française (1er cours)	Clayton Walls, Midnapore, Alta.	Clayton Walls, Midnapore, Alta.	
Quatrième française (2ème cours)	Thomas Hooson, Edmonton.	Thomas Hooson, Edmonton.	
Second English (1er cours)	Georges Darimont, Edmonton.	Clayton Walls, Midnapore, Alta.	Clayton Walls, Midnapore, Alta.
Second English (2ème cours)	Paul Chartrand, Thérien, Alta.	Paul Chartrand, Thérien, Alta.	
Third English (1er cours)	Marcel Chouinard, Edmonton.	Cyrille Poissant, Edmonton.	Cyrille Poissant, Edmonton.
Third English (2ème cours)	George Mitchell, Edmonton.	George Mitchell, Edmonton.	

POUR NOS FERMIERS

Les prix du marché

Nos lecteurs en consultant la liste des prix ci-dessous ne doivent pas oublier que notre journal est hebdomadaire et que nous ne pouvons faire mieux que de leur apporter ici la moyenne des prix de la semaine.

Prix à Edmonton

Blé—	
No. 1 Nord	1.06
No. 2 Nord	1.03
No. 3 Nord	.98
No. 4 Nord	.92
No. 5 Nord	.81
No. 6 Nord	.67
Fourrage	.57
Avoine—	
No. 2 C. W.	.49
No. 3 C. W.	.42
Orge—	
No. 2 C. W.	.57
No. 3 C. W.	.51
Fourrage	.46

Prix à Vancouver

Blé—	
No. 1 Nord	1.27¼
No. 2 Nord	1.24¼
No. 3	1.19¼
No. 4	1.14¼
No. 5	1.03½
No. 6	.90¾
Fourrage	.80¾

Bétail—	
Taures de choix	7.25 à 7.75
" ordinaires	6.85 et moins
Veau de choix	12.00 à 14.00
" qualité moyenne	8.50 à 9.50
" " commune	8.00 et moins
Bouvillons (steers) de choix	7.75 à 8.25
Boeuf de choix	6.25 à 6.75
Porc de choix	11.10
Porc commun	10.60
Mouton	12.00 à 13.00
" de l'année	9.00 à 10.00
Agneau de boucherie	6.50 à 8.50
Volailles—	
Volaille, plus de 4 lbs.	.13
Volaille, moins de 4 lbs.	.10
Poulet plus de 4 lbs, No. 1	.12
" moins de 4 lbs., No. 2	.09
Vieux coqs	.06
Oeufs frais—	
Extras	.37
Premiers	.35
Seconds	.28
Beurre—	
Beurre de crèmerie, No. 1	.27
Crème—	
Crème, No. 1	.37
Crème, No. 2	.34
Crème spéciale	.49
Lait, le cent livres	2.75

(Nous préparons ces prix pour nos lecteurs le mardi).

Une histoire de poules et sa moralité

Voici une histoire intéressante, qui démontre éloquemment l'effet que l'alimentation exerce sur la ponte des volailles et que nous devons à M. F. H. Buker, propagandistes en aviculture de district, Division fédérale de l'industrie animale, dans l'est de l'Ontario.

Un cultivateur, parlant à M. Buker, exprimait l'opinion que la ponte augmente lorsque les poules sont tenues renfermées. Il avait, disait-il, cinquante poules qui ne pondaient que deux ou trois oeufs par jour et il décida de les vendre. Il les enferma en attendant l'acheteur, mais cet acheteur ne vint pas, et avant peu les mêmes poules pondaient de vingt à vingt-cinq oeufs par jour.

Le propriétaire des oiseaux attribua cette augmentation de production au fait que les volailles avaient été tenues renfermées, mais M. Buker avait de la peine à croire que la réclusion ait causé un changement aussi prodigieux. Il questionna le propriétaire et apprit que les poules, avant d'être renfermées, n'avaient reçu aucune nourriture et qu'elles n'avaient pas non plus de champ où elles pouvaient trouver de quoi manger. Dès qu'elles furent renfermées, le cultivateur se mit à les nourrir naturellement, et la ponte augmenta. Le propriétaire ne s'était pas rendu compte que c'était plutôt la bonne alimentation et non pas la réclusion qui avait fait pondre les oiseaux.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa).

LES PAROLES D'UN EXCELLENT DEPUTE

Nous ne croyons mieux faire, cette semaine, que d'offrir aux cultivateurs les paroles que vient de prononcer, à son retour de Québec, M. Dubuc, député de Chicoutimi au fédéral. Nous ne sommes pas prêts à nous prononcer sur le bien-fondé de ces paroles. Nous savons seulement que M. Dubuc est un esprit réfléchi, un patriote, un homme d'affaires puissant, car il fut à un moment donné, le président de la Cie de Pulpe de Chicoutimi, et qu'en outre de tout cela il est croyant sincère.

C'est pour toutes ces raisons que nous sommes d'avis que nos cultivateurs devraient lire avec attention ce que M. Dubuc a dit à ses amis les cultivateurs saguenayens.

M. J.-E.-A. Dubuc

Comme on le sait, M. Dubuc est revenu, ces derniers jours, d'un voyage de quelques mois en Europe.

"Il y a en effet, un spectacle qui me remplit d'admiration", débuté notre député au Parlement fédéral, "et c'est celui que j'ai maintenant sous les yeux, celui d'agriculteurs ayant su à si peu de jours d'avis, se réunir pour venir profiter des enseignements de cette science agricole dont ils comprennent si bien l'importance".

M. Dubuc, félicita chaleureusement son auditoire. De son voyage d'Europe, il déclara qu'il fut le plus heureux du monde. Il fut marqué par la survenance d'un événement d'importance énorme pour le bien futur du monde entier et qui restera mémorable: le règlement de la Question romaine: Ce fut là, l'une des choses heureuses que M. Dubuc vit, en Italie, mais, dans l'ordre matériel, il y a autre chose qu'il admira immensément dans le beau pays que gouverne actuellement Mussolini qu'il appela "un homme providentiel".

Il admira l'impulsion donnée à l'agriculture en Italie par cet homme d'Etat. Le principal effort économique de l'Italie s'est, depuis Mussolini, porté vers l'agriculture. Des énormes sommes ont été dépensées pour cela, pour agrandir le plus possible le domaine cultivable de l'Italie.

M. Dubuc fit voir ainsi la relation existant entre le mouvement dont on admire l'efflorescence, en Italie et celui au succès duquel se sont prêtés avec une si belle spontanéité, les agriculteurs de Chicoutimi et Lac Saint-Jean accourus si nombreux aux cours de la présente Semaine Agricole.

Il pressa son auditoire de bien se mettre en tête que la carrière agricole est la plus sûre et que pour y réussir parfaitement il faut, outre le **travail manuel, le travail de l'intelligence et donc l'instruction technique.** Rien n'aide mieux les hommes publics que l'intérêt que portent à leur profession les agriculteurs.

M. Dubuc mit son auditoire en garde contre une tendance née de la guerre: celle de vouloir faire de l'argent vite. Il recommanda avec insistance, à ses auditeurs d'appliquer totalement leur esprit à leur ferme et surtout à ne pas se laisser distraire par des choses du dehors, des choses miroitantes et trompeuses. Il les engagea à faire leurs placements dans l'agriculture, parce que des placements faits dans des entreprises que l'on ne contrôle pas soi-même sont exposés à se perdre.

Il mentionna les dangers auxquels sont exposés ceux de nos cultivateurs qui se livrent à l'industrie de l'élevage des animaux à fourrure, particulièrement des renards. Depuis 25 ans surtout, il eut le vif regret d'observer, de façon générale, combien rapidement se sont gaspillés les économies des cultivateurs de la province de Québec, économies placées dans des entreprises en dehors de l'agriculture.

D'autres causeries suivirent celle de M. J.-E.-A. Dubuc, par exemple celle de M. J.-H. Bois, agronome.

M. J.-H. Bois

M. Bois continua son enseignement sur l'élevage des porcs. Il fut bref, souligna sa leçon d'exemples très saisissants et tempéra par de l'humour à l'amusement de l'assistance, l'aridité des statistiques qu'il dut fournir. Les races de porcs à bacon sont peut-être plus économiques pour les cultivateurs que les races de porcs à lard gras.

Des recettes furent données par M. Bois pour la période critique qui précède et qui suit immédiatement la naissance des jeunes porcs. Ces recettes ont trait aux bons soins que requiert alors la mère que les petits porcs. Il faut empêcher que "les jeunes porcs tournent", ce qui expose l'éleveur à ne retirer d'eux que du lard médiocre. Il importe de savoir comment faire le sevrage des jeunes porcs et quelle alimentation il convient de leur donner, à ce moment-là. On peut sevrer les jeunes porcs à l'âge de quatre semaines. C'est dans leur tout jeune âge que les porcs font leur engraissement dans la manière la plus économique. M. Bois dit quelle alimentation donner aux jeunes porcs, à l'âge de huit semaines. C'est à trois mois que les jeunes porcs sont définitivement sevrés. Ensuite l'éleveur fera bien de faire pacager ses porcs sur du fourrage vert. Il faut que la croissance continue, sans retards, sans négligence, sans perte de terrain. Le terrain idéal pour le pacage des porcs est un champ de trèfle à pousse abondante et vigoureuse, dans lequel se trouve de l'eau, un abri contre le soleil et qu'entoure une bonne clôture. Grâce à ces mesures on obtiendra des petits porcs qui, quatre ou cinq mois pèseront 140 livres. Il importe d'envoyer les porcs sur le fourrage vert, lorsque ce fourrage n'a que quatre à cinq pouces de hauteur.

M. Bois donne aussi d'autres détails sur l'alimentation des porcs: gourganes, avoine, orge et pois. Il déclara que de façon générale tous les grains ont plus de valeur moulus que ronds. Chose essentielle enfin pour le succès de l'éleveur des porcs: il doit faire de la comptabilité.

A LA COMMISSION DU TARIF QUESTIONS TARIFAIRES

Origine de cette commission.—Sa nature. — Son but. — Ce qu'elle pourrait faire.

(Rodolphe Laplante, licencié en Sciences Sociales, Economiques et Politiques).

4 (Suite)

J'achève. A traits rapides, j'ai brossé la physionomie de la Commission du Tarif, j'ai dit sa nature, son but, son rôle. Bien rapidement aussi, j'ai tenté de démontrer ce que fut l'évolution d'une doctrine économique dans le grand Empire anglais.

Vous ai-je exposé suffisamment ce que fut l'histoire de notre tarif?

Plus de huit cents articles sont assujettis à une réglementation tarifaire. On ne peut donc pas dire que notre pays est un endroit où le libre-échange fleurit. Mais n'oublions pas qu'il y a des quantités d'articles sur lesquels une ristourne de 30, 40 et souvent même 99 pour cent est consenti lorsqu'il y a transformation en un produit ouvré.

Nous sommes un pays modérément protecteur sous couleur de politique libre-échangiste.

(Suite page 8)

LES CONFERENCES AVEC PROJECTIONS LUMINEUSES SONT POPULAIRES

(Notes des fermes expérimentales)

Les fermes expérimentales ont préparé un certain nombre d'excellentes séries de vues pour appareils à projection. Les sujets traités sont l'aviculture, la plantation et le soin des abords de la maison, la création de nouvelles variétés de céréales et la sélection des animaux de la ferme pour l'élevage. Ces vues sont très utiles et populaires aux réunions agricoles et horticoles. A certains endroits, de 400 à 750 personnes ont assisté à ces réunions. Un manuscrit explicatif accompagne les vues, et l'on peut lire ce manuscrit au fur et à mesure que ces dernières sont montrées sur l'écran. Les séries de vues sont prêtées gratis aux organisations agricoles et horticoles, écoles, églises, cercles féminins, etc.; pour les obtenir, s'adresser au Service d'Extension et de Publicité, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Champion skieur

M. J. Nordmoe, de Camrose, Alberta, souriant à la suite de la victoire qu'il vient de remporter. Il a gagné le trophée de Sir Henry Thornton, ayant remporté le plus grand nombre de points lors du concours tenu à Montréal, le 24 février.

(Cliché C.N.R.)

Notes sportives

New-York.—Sylvio Mireault, poids-léger de Montréal, a remporté une victoire décisive sur Joey Abrams de New-York, dans un combat de six assauts.

Mireault terrassa son adversaire pour sept secondes dans la dernière ronde, mais Abrams se releva et parvint à tenir jusqu'à la fin. Le montréalais a tout l'air d'un solide ouvrier et, à son allure, il est facile de lui prédire plusieurs succès dans l'arène.

—x—

Les Saint-François Xavier, de Montréal, vont prendre part aux joûtes pour la coupe Allan. Ils ont gagné le championnat amateur de gouret pour la province de Québec, alors qu'ils ont battu les Victorias, anciens champions de Québec. Le St-François Xavier est allé à Halifax pour y rencontrer les Bathurst, champions des provinces maritimes, avec qui ils joueront une série de deux parties.

—x—

Tom Tothill, de Toronto, garde son championnat au billard anglais, ayant battu James Quinn, de Montréal, par 8,000 à 4,786 points.

—x—

Les Canadiens viennent d'ajouter une nouvelle victoire à leur compte, en battant les Sénateurs d'Ottawa par 3 à 0. Ceux-ci se sont défendus tant qu'ils ont pu mais ils ne pouvaient rien contre l'agilité des Canadiens.

POUR RIRE

L'OEIL

Un jour qu'il était allé réprimer des troubles dans un coin du Tonkin, un de nos fonctionnaires appela un haut mandarin dans une pagode et lui dit: "Voici, la paix est revenue dans ton pays, grâce à mon énergie; maintenant, je m'en vais; mais, fais attention, je vais laisser dans ce temple mon oeil, et tout ce que tu feras, il le verra."

Et enlevant de son orbite son oeil gauche, il le posa noblement près d'un bouddha de Jude, en présence du mandarin effaré. Puis, d'un pas majestueux, il s'éloigna. Depuis, l'oeil est toujours dans la pagode et le pays est toujours tranquille.

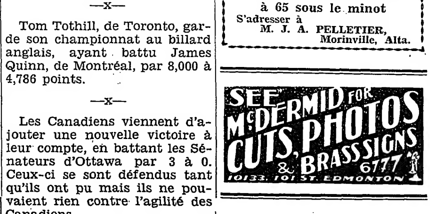
Nous devons dire que notre administrateur est borgne, qu'il porte un oeil de verre et qu'il en avait d'autres de rechange dans sa valise.

Les brise-vent de la ferme

Une seule ligne d'arbres donne beaucoup d'abri, mais à en juger par une expérience faite à la station expérimentale fédérale de Charlottetown, I.P.E., un brise-vent, pour être réellement utile, devrait avoir au moins cent pieds de large, il devrait être situé à cent verges des bâtiments et devrait les protéger à l'ouest, au nord et à l'est. En faisant la première plantation, il est bon de se servir des épinettes indigènes que l'on place en deux rangées espacées d'environ huit pieds; on place les arbres à six pieds d'espacement dans la rangée et on les arrange de façon à ce que chaque arbre de la rangée d'arrière soit en ligne avec l'espace entre chaque deux arbres dans la rangée de devant. Les petits arbres d'environ six pouces ou un pied de hauteur sont les plus faciles à transplanter; il faut les arracher avec un carré de gazon attaché. Si l'on ouvre deux tranchées à la charrue où les lignes doivent être placées, on met les arbres dans les tranchées et on les plante sans peine. Le meilleur moment pour transplanter les épinettes est en août, septembre ou octobre, mais on peut aussi faire ce travail au commencement du printemps ou à la fin de l'automne. Après que la première plantation est faite, on peut l'élargir d'année en année par des plantations supplémentaires. Quelques arbres d'essence dure indigènes, mis avec des plantations tardives d'épinettes, rehaussent beaucoup l'apparence du brise-vent, et forment un bon arrière plan pour les bâtiments. Toutes les plantations devraient être protégées contre les animaux.

Le chef actuel de la famille s'imagine peut-être qu'il ne tirera aucun avantage du brise-vent qu'il établit aujourd'hui, mais les arbres poussent rapidement et donnent bientôt un bon abri. Il devrait songer dans tous les cas que ses descendants recueilleront le fruit de ses efforts.

D. C. SCHURMAN,
Station expérimentale,
Charlottetown, I.P.-E.



POURQUOI J'AIME MA LANGUE

Aux jeunes Canadiens et Canadiennes de l'Alberta

Pendant que nos parents et nos chefs canadiens-français luttent énergiquement pour assurer la "survivance" de notre langue, il semble que la jeune génération d'aujourd'hui se désintéresse trop de cette question à laquelle elle devrait tenir autant qu'à la vie.

Pourquoi cette apathie coupable à un âge où l'on est d'habitude enthousiasmé par toute noble cause? Serait-ce donc qu'on n'a pas appris à aimer sa langue ou bien qu'on ne **veut pas** l'aimer? Je n'oserais pas affirmer cette dernière supposition; mais je suis porté à croire que, par négligence plus que par mauvaise volonté, un bon nombre de nos jeunes Canadiens-français n'ont pas appris à aimer leur langue ;et, pour cette raison, sont plutôt indifférents à son égard.

Eh bien! laissez-moi vous dire, jeunes Canadiens et jeunes Canadiennes pourquoi j'aime ma langue. Puissent ces lignes inspirer à quelques-uns un peu de respect et d'amour pour le doux parler français.

J'aime ma langue canadienne-française parce qu'elle me vient de ceux qui m'ont donné la vie, parce qu'elle était la langue de mes ancêtres. Je l'aime parce qu'elle nous est un héritage que nos pères nous ont conservé et transmis au prix de luttes et de sacrifices sans nombre . . . Je l'aime!

Comment je l'appris?

Les premiers mots qui sortirent de mes lèvres d'enfant furent des mots français. C'est dans cette langue que j'appris à nommer mon père et ma mère, que j'appris à aimer et à prier Dieu.

Je me rappelle encore les douces chansons de ma mère qui berçaient le sommeil du dernier-né, le soir, pendant que je déchiffrais difficilement les premières syllabes de l'A.B.C. Ces chansons étaient bien françaises et bien canadiennes; comme elles parlaient à nos jeunes âmes! Quelle différence entre celles-là et les chansons d'aujourd'hui! . . . il est vrai qu'alors nos voisins du sud ne faisaient pas un si vaste commerce de leur musique et de leur immoralité toute américaine.

Un peu plus tard, à l'école, l'étude de l'Histoire de mon pays m'apprit à aimer davantage ma langue maternelle. Comment en effet ne pas être fier d'être le fils d'hommes aussi illustres que Jacques Cartier, Champlain, Maisonneuve; de femmes fortes telles que Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys; d'être le descendant de héros tels que Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères, d'Iberville, Lévis et tant d'autres. Comment ne pas se sentir au coeur un légitime orgueil national quand on a l'honneur d'être de la même race que ces hommes, de parler le langage qu'ils parlaient?

Mais nos pères n'ont pas fait que découvrir le Saint-Laurent. Ils ont exploré tout le Canada, je pourrais dire toute l'Amérique du Nord; les premiers, ils ont répandu sur cette partie du Nouveau-Monde les bienfaits de la Civilisation, en évangélisant les Indigènes, en ouvrant le pays aux "Blancs" qui suivaient leurs pas. Dans Ontario, ce furent des Pères Jésuites, nos vaillants martyrs canadiens; dans l'Ouest, ce furent des Provencher, des Taché, des Langevin, des Grandin, etc., qui, au XIXe siècle firent briller le flambeau de la foi sur les vastes contrées qu'avait découvertes Lavérendrye un siècle auparavant. Ce furent encore des preux de la Nouvelle-France, Joliette, Marquette, La Salle, qui explorèrent la vallée du Mississipi et portèrent le nom français jusqu'au Golfe du Mexique.

Et depuis la cession du Canada à l'Angleterre notre race est-elle restée dans l'ombre? A-t-elle eu honte de son passé, de ses origines et de son nom? —Non! Les Canadiens-français sont passées sous la domination anglaise; mais ils ont gardé leur nationalité, leur langue et leur foi, et cela ne les a pas empêchés de rester le front haut tout en servant fidèlement leur nouvelle mère-patrie. Ils ont lutté pour garder leurs droits; mais ils ont combattu aussi pour conserver à l'Angleterre le pays que les Etats-Unis tentaient de conquérir. Et nous pouvons dire que si le Canada est resté sous l'étendard britannique, l'Angleterre le doit pour une bonne part aux Canadiens-français, à Salaberry et à tous ces braves.

Dans la vie politique aussi, les représentants de notre race n'ont jamais été au-dessous de leurs confrères anglais. Lafontaine, Cartier, Laurier, etc., — pour ne parler que ceux d'autrefois — étaient "Canadiens": ils n'en ont pas rougi; et ils n'en seront pas moins de grandes figures dans l'Histoire du Canada.

Et c'est ainsi qu'en étudiant l'Histoire de mon pays, en connaissant mieux ce qu'étaient mes ancêtres, j'ai appris à les aimer et à mieux aimer la langue qui était la leur.

Pourquoi je chéris ma langue?

Si je chéris le parler français, c'est que j'estime aussi au prix de quelles difficultés il nous a été conservé.

Depuis 1763, quels moyens n'ont pas employés les Anglais pour nous enlever notre langue et nous imposer la leur? Forts de leur prétendu droit de conquête, ils foulèrent au pied les droits naturels les plus sacrés et s'efforcèrent, par mille mesures injustes, d'angliciser nos pères.

Ils bannirent la langue française des tribunaux et des délibérations du corps législatif. Ils exclurent les Canadiens des fonctions publiques et mirent la population française dans l'impossibilité de se faire représenter à l'Assemblée Législative, puisque les députés et les fonctionnaires devaient prêter un serment contraire à la foi catholique.

Bien plus, voyant que pour réussir plus rapidement dans leur projet d'assimilation, ils devaient concentrer leurs efforts sur les jeunes, ils s'attaquèrent à l'école: le français fut donc strictement prohibé dans l'enseignement.

Nos pères ne s'en laissèrent pas imposer par ces lois tyranniques. Ils protestèrent et par la parole, en réprouvant hautement ces injustices, et par leurs actes en procurant à leur enfants, à l'encontre de la loi, une éducation chrétienne et française. Leur attitude énergique nous a valu la conservation de notre langue. Ils firent tant et si bien qu'ils purent enfin prendre part au gouvernement du pays sans avoir à prêter le serment d'allégeance.

L'Angleterre, mue par la force des circonstances plus que par sa libéralité, avait voulu être généreuse à ce point! . . . Mais . . . elle reprenait d'une main ce qu'elle donnait de l'autre. Elle répartit les districts électoraux de telle sorte qu'il y eut à l'Assemblée Législative du Bas-Canada, en 1796, 50 membres dont 15, représentant 15,000 Anglais; et 35, représentant 160,000 Canadiens-français. Etait-ce juste? . . . Eh bien! c'est ce que les Anglais appelaient alors le "British Fairplay".

Cette mince concession était loin de satisfaire les demandes des Canadiens. Aussi la lutte pour les droits de la langue française continua-t-elle; lutte constante, difficile, qui de longtemps resta sans succès apparent.

Pour montrer encore une fois sa libéralité, et manifester sa reconnaissance aux Canadiens-français pour leur fidélité lors de l'Invasion Américaine, le Parlement anglais vota en 1840 l'Acte d'Union qui faisait des Haut et Bas-Canada une seule province, et qui vouait à la mort la langue française.

Ce nouvel acte persécuteur, au lieu de décourager les Canadiens, les poussa à réclamer plus instamment que jamais la reconnaissance de leurs droits. En dépit de la loi, Lafontaine ne craignit pas de faire, le 13 septembre 1842, son premier discours en français. Son attitude de patriotique et celle des autres représentants canadiens ne fut pas sans résultat. En effet, au mois de mai 1849, le Parlement Impérial révoqua la clause de "prohibition du français en chambre"; et cette même année, à l'ouverture de la session, lord Elgin prononça en français le discours du trône.

La langue française était donc dès lors reconnue langue officielle du Canada.

En 1867 fut adopté par les provinces du Canada, et signé par la reine Victoria, "l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord" qui créait la Confédération canadienne.

La province de Québec n'eut plus à combattre pour sa langue. Mais dans les autres provinces, où les Canadiens furent toujours en minorité, la lutte se continua autour de l'école; et les droits des minorités ne sont pas encore reconnus partout.

Dans Ontario, après avoir résisté longtemps au règlement XVII, les Canadiens jouissent d'une trêve provisoire et de **l'hospitalité que le Parlement provincial, veut bien donner au français dans les écoles.** Mais la question n'est pas définitivement réglée.

Les Canadiens-français du Manitoba et de la Saskatchewan ont eu leurs difficultés scolaires, eux aussi. Et que dire de l'Alberta? . . . Vous savez tous aussi bien que moi ce qu'il en coûte d'énergie et de patience pour obtenir, dans cette province, des écoles où notre langue soit enseignée. Vous connaissez la lutte et les sacrifices des parents canadiens-français pour assurer la "survivance" française en Alberta.

N'ai-je pas raison?

Eh bien! jeunes Canadiens et jeunes Canadiennes, si j'aime ma langue, si j'y tiens autant qu'à la vie, c'est que je suis fier d'appartenir à cette phalange de héros qui fondèrent et développèrent la Nouvelle-France, c'être un descendant d'hommes illustres dont les noms resteront gravés avec éclat dans les plus belles pages de l'Histoire du Canada. Si j'aime ma langue, c'est que j'estime à sa juste valeur la lutte de près de deux siècles qu'ont dû livrer nos pères contre l'influence et la persécution anglaises, pour que nous soyons nous aussi Canadiens-français.

Et je ne comprends pas qu'un "Canadien", qui se flatte d'une bonne éducation, puisse, sans rougir de honte, préférer à sa langue maternelle celle d'un peuple qui s'est plu à persécuter sa race et qui se refuse encore à reconnaître les droits indéniables du français au Canada. Combien de nos frères auraient à courber la tête s'ils se donnaient la peine de faire sur ce point un sérieux examen de conscience.

Que penser de ces esprits forts qui ont honte de parler français en public et qui, même avec les personnes de leur langue, préfèrent parler anglais: parce qu'ils se sentent humiliés de s'exprimer en français. Vraiment, si c'est être supérieur que d'être traître à sa naissance et à sa langue, il y en a qui peuvent s'attribuer une certaine supériorité!

Quand je vois des jeunes Canadiens ou Canadiennes qui s'empressent de passer du français à l'anglais aussitôt qu'ils se croient écoutés, quand je vois deux fils de parents français, et de bonne famille, passer une après-midi à jouer au billard sans dire un mot français (et j'en ai vus), je serais tenté de les mépriser même si j'étais Anglais. Nos compatriotes d'autre langue nous considèreront beaucoup plus, croyez-moi, si nous restons ce que nous sommes: "CANADIENS - FRANÇAIS".

Soyons donc enfin convaincus de ce que la race française au Canada n'est nullement inférieure aux autres races: anglaise, irlandaise ou autre. Parlons FRANÇAIS! . . . Ne laissons pas tomber en pure perte les sacrifices que nos pères ont faits pour notre survivance nationale. . . N'abandonnons pas la lutte au moment où la victoire nous sourit. Ceux qui ne sont plus ont combattu dans des conditions beaucoup plus difficiles.

Soyons fidèles à la Mémoire de nos "Ancêtres"; et sachons dire avec Crémazie: "JE ME SOUVIENS"!

Gil FLORENTIN.

ECHOS DE LA PRESSE

La question romaine

De M. Georges Goyau, "Figaro":

Pie IX et Léon XIII, s'ils eussent accepté la loi des garanties, votée en dehors d'eux et sans accord préalable avec eux par le Parlement de la jeune nation italienne, auraient craint que le monde chrétien ne comprit point. "Il eût plu à la Franc-Maçonnerie italienne de traiter l'évêque de Rome en évêque du royaume: la Papauté ne le permit jamais". Aucune solution de la question romaine n'était possible, tant que l'Italie ne demanderait pas au Pape de lui dire, librement et souverainement, comment il concevait, lui, Pape, l'exercice de sa liberté, l'exercice de sa souveraineté. Ce qu'en 1929 la Papauté entend par ces mots: "être libre, être souveraine", elle a été appelée à le définir elle-même, par le gouvernement de M. Musoslini, et ce fait nouveau, attendu depuis plus d'un demi-siècle, fut un premier hommage de l'Italie à l'autonomie suprême du Pontife romain.

* * *

De M. René Lara "Gaulois":

Les gouvernements, selon la logique impitoyable de l'histoire, recueillent tôt ou tard les fruits de leur politique clairvoyante ou aveugle . . . La France avec l'anticléricalisme étroit et obstiné de ses radicaux-socialistes, a pris à tâche de ruiner systématiquement son influence de fille aînée de l'Eglise. Quoi de surprenant à ce que d'autres songent à prendre sa place? Nos parlementaires qui, au nom d'un laïcisme intégral aussi absurde que désuet, s'élevaient hier encore contre notre expansion religieuse, ne devront manifester aucune surpris que l'étranger songe à exploiter leurs fautes et leurs erreurs.

L'Eglise, qu'on le veuille ou non, reste dans le monde moderne, si préoccupé d'appétits matériels, une grande force morale avec laquelle il faut savoir compter si l'on veut pouvoir compter sur elle.

Sans doute, le Saint-Siège, au lendemain de son accord avec le gouvernement italien, tiendra-t-il à donner des preuves et des gages de son indépendance sauvegardée, en même temps que de sa souveraineté reconquise. Le retentissement universel du geste de M. Mussolini n'en sera pas moins profond. Le Duce pourra revendiquer, à son bénéfice et à celui de son pays, d'avoir fortifié encore l'influence de l'Eglise et de lui avoir fourni les moyens d'étendre son action, en lutte traditionnelle contre les forces subversives de tout ordre moral et de tout ordre social.

Quelle leçon pour nos hommes politiques insuffisamment attentifs aux évolutions de l'univers contemporain!

* * *

De M. Henri Bourassa "Le Devoir":

Ce qui a été fait est bien fait. Le Pape n'a exigé que ce qu'il lui faut de territoire pour établir juridiquement et matériellement, la Souveraineté que l'Italie lui reconnaît de nouveau (et que le reste du monde sera bien forcé de lui reconnaître aussi). Pour le reste, il s'appuie sur Dieu d'abord, puis sur la force de son droit et de son principe, enfin sur la bonne foi et le bon sens de la nation italienne,—sur son bon coeur aussi. Cela vaut bien d'autres "garanties", politiques, ou territoriales, même armées. Il y a des chances pour que la situation faite au Saint-Siège par le traité de Latran dure encore, alors que nombre d'accords solennels et dénommés "perpétuels" seront périmés ou rompus, que la carte de l'Europe et du monde sera de nouveau défaite et refaite, que des nations et des Empires aujourd'hui puissants joncheront la terre des débris de leur grandeur abattue.

Patronnez nos annonceurs

Les annonces augmentent dans notre journal.

Nous demandons à nos lecteurs de mentionner la "Survivance" quand ils achètent des maisons qui nous aident par leurs annonces.

Il ne vous en coûte rien et ce mot que vous pouvez dire à l'occasion, pourra nous aider grandement lors du renouvellement.

Demandez les catalogues des maisons qui annoncent dans la "Survivance".

La production des mines de la Sarre

La production nette de houille des mines de la Sarre, pendant le mois de novembre 1928, s'est élevée à 1 million 085,470 tonnes (contre 1 million 198,229 tonnes en octobre), dont 1 million 044.406 tonnes exploitées par l'Etat français et 41,064 tonnes pour les mines amodiées. Pour un nombre de jours de travail de 23,74 (contre 26,91),la production moyenne quotidienne a été de 45,729 tonnes (contre 44.522 tonnes pour le mois précédent).

La répartition de la production nette de houille, pendant le mois de novembre dernier, a été la suivante consommation des mines (y compris leurs centrales électriques et usines annexes), 87,077 tonnes; livraison au personnel des mines, 25,911 tonnes; livraison aux fours à coke des mines, 32,078 tonnes; expédition de charbons vendus, 996,875 tonnes.

Par suite d'une diminution des stocks de 56,471 tonnes, les stocks, à fin novembre, s'élevaient à 1,085,470 tonnes.

La production des usines annexes des mines a atteint 22,883 tonnes de coke (contre 21,494 tonnes en octobre). La production nette de houille par journée d'ouvrier du fond et du jour s'est élevée à 834 kg., comme le mois précédent.

$29,000,000 pour les ports canadiens

Le ministre de la marine généreux.

Ottawa, (D.N.C.)—Afin de répondre au développement de toutes nos industries et d'assurer les facilités nécessaires de transport,le gouvernement continue son programme d'amélioration des services dans les grands ports du Canada.

Il y a quelques jours, l'hon. M. Cardin, le populaire ministre de la Marine, présentait une résolution, demandant de consentir un nouveau prêt de six millions aux commissaires du Havre de Montréal. Après les explications d'usage, elle était adoptée. M. Cardin demandait un nouveau prêt de dix millions pour la commission du havre de Vancouver. On sait que notre grand port national sur la côte du Pacifique a pris des proportions considérables sous l'administration libérale. Pourtant les quais actuels, les entrepôts et tous les services ne correspondent pas encore aux besoins du transport du grain surtout. M. Cardin a exposé brièvement à la chambre l'usage qu'on se proposait de faire de cette somme et un projet de loi était présenté pour garantir cet emprunt de 10 millions des commissaires de Vancouver.

Le bureau des mines estime que la production mondiale du pétrole en 1928 atteint 1,-322,-896,000 barils; la part des Etats-nis est de 902 millions de barils.

Des 26 compagnies d'Assurance sur la vie qui font rapport au département des assurances du gouvernement de la puissance, 3 seulement ont leur bureau chef à Montréal contre 11 à Toronto, 4 à Winnipeg, 2 à London et 2 à Waterloo, Ont. Cependant Montréal s'enorgueillit de ce que l'une de ses assurances-vie est la plus importante du pays. Mais il est bon de se rappeler aussi les progrès accomplis, d'année en année, par une autre compagnie de Montréal, qui porte le nom de la ville: la compagnie d'assurance-vie de Montréal.

Le rapport de cette compagnie pour 1928 établit un record de prospérité.

A LA COMMISSION DU TARIF QUESTIONS TARIFAIRES

(Suite de la page 6)

Notre politique, que nous ne voulons pas critiquer, car elle fut bonne, n'a jamais reçu sa véritable appellation.

Qui ne se souvient d'avoir entendu ou tout au moins d'avoir lu les discours de Sir W. Laurier et de son collègue Fielding dans les provinces maritimes?

Les deux habiles chefs clamaient, lorsqu'ils parcouraient ces provinces, la nécessité du libre-échange, mais ils avaient bien la sagesse de ne pas donner suite à leurs promesses électorales.

Et . . . on ne peut les blâmer. Je dis qu'on ne peut les blâmer car, si le libre-échange absolu pouvait être profitable pour ces provinces à fort trafic avec les Etats-Unis, il n'en était pas de même pour le pays entier et il faut féliciter le gouverneemnt du temps d'avoir été d'abord soucieux du bien général.

La politique des traités

Pour remédier aux tarifs élevés, et qui ne servent souvent qu'à augmenter le coût de la vie, les traités favorisent le commerce avec certaines nations désireuses de traiter avec nous.

Depuis 1921, comme nous le disions au cours de ces quelques articles, notre gouvernement a signé plusieurs traités sans consultation aucune avec la mère-patrie.

Indice favorable de notre évolution politique au sein de l'Empire, indice aussi que nous devenons pays autonome, mais passons. Le lecteur aura conclu lui-même.

* * *

Dans notre premier article, nous avons dit pourquoi l'honorable McKenzie King avait décidé de doter le pays de cette commission tarifaire.

A l'abri des influences politiques cette commission devait répondre à un besoin, à une nécesité. Par sa spécialisation, par les compétences dont elle s'entoure, en pouvant utiliser les employés de tous les ministères, si elle en a besoin, (en effet sa charte lui donne de tels pouvoirs), elle peut, après audition des plaidoyers, soumettre au ministère des Finances, un rapport intelligent, dégagé de toute passion politique et de tout préjugé. Elle pourrait extirper ce problème du tarif des campagnes électorales, toujours empreintes d'excès. Elle pourrait doter graduellement notre pays d'un tarif étudié, répondant en autant que faire se peut aux exigences de tous les groupes du pays.

Cette commission n'étant ni libre-échangiste extrémiste, ni protectionniste farouche, pourrait être un élément d'entente, de concorde et de paix dans notre grand pays que d'aucuns ont appelé une "absurdité géographique".

J'ai dit que cette commission pourrait être tout cela, mais je crois sincèrement qu'elle ne l'est pas. Le dernier budget présenté est excellent, personne ou presque, à part les adversaires déclarés du gouvernement, ne le conteste mais où dans ce budget remanié est l'influence de cette commission?

On voit bien que l'honorable J. A. Robb, ministre des finances, félicite la commission de son travail, mais on n'aperçoit pas le résultat tangible de ce travail.

On sait bien que la commission a tenu maintes sessions, qu'elle a dérangé souventes fois les hommes d'affaires, de toutes les parties du pays, mais on est tenté de se demander si l'hon. J. A. Robb n'a pas accordé seulement les réductions compatibles avec son budget, sans plus s'occuper des recommandations de son enfant la "Commission du Tarif".

Certes, c'est un peu son rôle de grand argentier prudent, mais plus d'un voudrait que la commission ait de plus amples pouvoirs, qu'elle ne soit pas uniquement consultative, comme c'est le cas actuellement.

Les quelques réductions tarifaires consenties ne me feront pas dire que l'on peut voir là le travail de la dite commission.

La "Commission du Tarif" devrait être indépendante du gouvernement comme l'est la "Commission des chemins de fer".

A l'heure actuelle, je crois, avec plusieurs, que malgré tous les efforts déployés qu'elle est quelque chose comme une farce monumentale qui nous coûte la bagatelle d'une centaine de mille dollars annuellement.

Comme il convient dans toute commission qui se respecte, la part faite aux nôtres, est maigre.

J'ai déjà nommé les commissaires. Disons ici que M. D. G. McKenzie, démissionnaire, vient d'être appelé à faire partie du cabinet Bracken au Manitoba et que Frank S. Jacobs de De-Wilton, Alta., le remplace.

Jamais, il va sans dire, le hasard ou la compétence ne fait en sorte que nous ayons un compatriote pour président dans une commission fédérale.

Alors pourquoi, au moins, ne pas faire plus large la part du personnel de langue française par souci d'équité?

Le secrétaire anglais, M. Hector B. McKinnon, retire le copieux salaire et la "bonne poire" qu'est notre compatriote, M. T. Monty, doit se contenter de $1800.

Il est vrai que M. Théo. Monty n'est que diplômé de l'école des Hautes Etudes de Montréal et que son collègue fut chroniqueur pour le "Toronto Globe", si cher à certains.

Sa nomination de secrétaire, au lendemain du schisme survenu au sein du personnel de la feuille torontonienne lorsque M. Lewis, maintenant sénateur, quitta sur une question de principes en faisant claquer les portes en compagnie des frères Monroe, ne fut pas toujours populaire, mais les Canadiens doivent être satisfaits quand même.

Le président a affiché à maintes reprises ses sentiments favorables envers nos compatriotes. Il suffirait qu'un député agissant ou un ministre prenne la chose en mains et contribue à faire cesser la disparité de traitement qui existe aujourd'hui entre le secrétaire anglais et celui qui remplit l'office de secrétaire français.

Laisser passer sans mot dire une pareille injustice contribue malheureusement à maintenir la légende que nous, de langue française, sommes inaptes aux affaires.

Il y a malheureusement trop de ces gens à dire que nous n'avons aucune "adequate fitness" pour les entreprises financières.

Contribuons à les faire taire!

(A suivre)

LE POSTILLON RURAL



Voilà une scène familière à la plupart d'entre nous.

Les deux sexes

Nait-il plus de garçons ou de filles?

Un annuaire de statistiques vitales nous apporte des chiffres intéressants pour ceux qui disent toujours que les naissances féminines dépassent les masculines.

Masculinité.—En chacune de ces années, on trouve dans chaque province un excédent de naissances masculines sur les naissances féminines, hormis l'île du Prince-Edouard où, en 1921, 1923 et 1924, les naissances féminines ont prédominé. Il peut être intéressant de faire remarquer qu'aux Etats-Unis, durant les dix années 1915-1924, parmi la population de race blanche des états soumis aux statistiques vitales, il est né entre 1,055 et 1,059 garçons par 1,000 filles.

Dans l'Angleterre et le pays de Galles où les naissances sont exactement enregistrées depuis fort longtemps, on trouve une excellente démonstration de la variation de la masculinité des naissances d'enfants vivants au sein d'une nombreuse population. Durant les cinquante années écoulées entre 1871 et 1920, la proportion des naissances masculines par rapport aux naissances féminines oscilla entre 1,032 en 1898 et 1,060 en 1919; avant la grande guerre, la proportion la plus élevée avait été de 1,043 en 1875. Plus tard, on compta 1,051 naissances masculines pour 1,000 féminines en 1921, en 1922 1,049, en 1923 1,044, en 1924 1,047 et en 1927 1,045.

Sens pratique et intelligence

On a dans certains milieux une étrange conception de l'intelligence. Hanté par l'idée fixe du sens pratique, on croit ferme comme roc que l'intellectuel ne sait pas agir et que son rôle doit se limiter à la seule sphère qu'il a choisie, sphère que l'on voudrait la plus étroite possible. On feint d'ignorer que par son cerveau il peut exercer une influence directe sur les événements et sur les hommes. On trouve un exemple de ce curieux état d'esprit dans un récent éditorial d'une feuille financière qui se flatte, souvent avec quelque raison, de bien juger les hommes et les choses. "Savoir comment on peut augmenter d'un boisseau par acre la production de blé ou comment on pourrait réduire le coût de production de l'acier,dit ce journal, voilà qui prépare mieux à la vie publique que de pouvoir fendre des cheveux en quatre en droit constitutionnel." Et un peu plus loin: "A cette phase de notre vie nationale, il nous faut à Ottawa des hommes "pratiques" plutôt que des jeunes et brillants théoriciens". Evidemment la Chambre des députés ne doit pas comprendre que des théoriciens. Mais le niveau en serait plus élevé, et les décisions parfois plus éclairées, si elle en renfermait un plus grand nombre. Le législateur incapable et dangereux, ce n'est pas l'intellectuel, c'est le faux intellectuel.

"L'Economiste Canadien."

Les familles nombreuses au Canada

Ottawa.—M. Gérald Brown, du ministère du travail, a donné aux membres du comité des relations industrielles, des statistiques intéressantes sur les familles au Canada.

Sur 2,001,512 familles canadiennes, il y en a 612,862 qui n'ont pas d'enfants, dont 120,-862 dans Québec et 227,909 dans Ontario. Sur un total de 397,-184 familles qui ont un enfant, il y en a 81,315 dans Québec et 164,140 dans Ontario. Québec compte 133 familles ayant 14 enfants; 49 familles ayant 15 enfants; 19 familles ayant 16 enfants; et 9 familles ayant 17 enfants.

Il y a 30.9 pour cent des familles canadiennes qui n'ont pas d'enfants, 20.9 pour cent qui en ont un; 16.7 pour cent qui en ont deux; 11.6 pour cent qui en ont trois, 8 pour cent qui en ont quatre; 5.3 pour cent qui en ont cinq; 8.7 pour cent qui en ont six et plus.

C'est en Colombie Britannique qu'il y a le plus de familles sans enfants, puis par ordre, l'Alberta, la Saskatchewan, Ontario, l'île du Prince-Edouard, le Manitoba, le Nouveau-Brunswick, et enfin Québec.

Coolidge se lance dans la littérature

New-York. S.P.C.—M. Calvin Coolidge va se lancer dans la littérature en rentrant dans la vie privée maintenant qu'un successeur lui a été donné à la Maison Blanche dans la personne du président Hoover. Il écrira au moins une série d'articles de magazine "d'un intérêt humain".

3,000 millionnaires?

Tokio. S.P.C.—Il y a trois mille millionnaires au Japon, suivant les chiffres compilés par une autorité financière fiable de Tokio. Des 59 hommes les plus riches du Japon, 39 résident dans Tokio. Lorsqu'on parle d'un millionnaire au Japon, on veut mentionner un homme qui possède un million de yen, ce qui correspond à environ 500,-000 dollars.

Les deux hommes les plus riches du Japon seraient le baron Hisaya Iwasaki, de la firme Mitsui qui posséderaient chacun $250,000,000. Vient ensuite le baron Koyata Wasaki, président de la Mitsubishi Company, avec $215,000,000. La famille la plus riche du Japon est, croit-on, celle des Mitsui, dont les onze membres contrôlent un capital combiné d'environ $750,000,000.

PETITES NOUVELLES

New-York.—Au cours de l'année 1928, l'alcoolisme n'a fait que sept morts au Canada parmi les 1,200,000 détenteurs de polices industrielles de la "Metropolitan Life Insurance" et 581 parmi les 17,250,000 porteurs de ces polices aux Etats-Unis. De 1922 à 1928, le nombre de ces morts a été de 3,459 aux Etats-Unis et de 37 seulement au Canada.

Copenhague.—Le roi Christian X, du Danemark, la reine Alexandrine et le prince Knud sont arrivés à Copenhague après avoir passé une nuit à bord d'un traversier entouré de glace, dans la Baltique. Le navire a fait en douze heures le voyage Warnemuende-Gjedser. Habituellement, il faut deux heures pour ce voyage.

Montréal.—S.P.C.—Les prêts aux courtiers tenus par la New-York Federal Reserve Bank pour la semaine finissant le 6 courant, se chiffrent à $5,647,-000,000 d'après les autorités de la banque. Ils constituent une augmentation de $140,000,000 sur la semaine précédente.

Montréal. S.P.C.—Le rapport annuel de la Canada Steamship et des filiales de la compgnie montre un profit de $3.73 par action ordinaire. Il était de $2.86 par action l'an dernier. En 1928 les profits bruts ont été de $4,475,443 comparés à $4,-166,357 en 1927.

Paris.—S.P.C.—On a appris ici que le cabinet français, lors de l'une de ses dernières séances avait rejeté la demande de Trotsky de venir résider en France.

Plus de deux millions en rentes à vie

Montréal, Service spécial. — L'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Nationale d'Economie vient d'avoir lieu au Monument National, sous la présidence de Me Guy Vanier, avocat, président du Comité spécial d'administration.

Me Vanier, en ouvrant la séance, a fait observer que notre première Société de Rentes viagères enregistre 1928 comme une année excellente. Ses organisateurs ont vendu, en effet, dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario, plus de 25,000 nouvelles rentes. Grâce à la variété de ses Certificats répondant à tous les besoins des citoyens, la Caisse pénètre aujourd'hui dans toutes les familles. L'argent de ses sociétaires a tellement bien été placé depuis sa fondation, en 1899, qu'elle n'a pas perdu un seul sou ni du capital ni des revenus, entièrement distribués à ses rentiers. C'est qu'elle s'entoure continuellement de toutes les garanties nécessaires.

Le développement de la Caisse Nationale d'Economie est dû au mérite intrinsèque des rentes qu'elle vend, a fait observer le président. Elle a des Certificats de rentes viagères auxquels peuvent souscrire les célibataires, les jeunes ménages de 2 ou 3 personnes, les familles nombreuses, quel que soit le nombre de leurs membres. Depuis quelque deux ans, ces derniers Certificats Familiaux répondent à un tel point aux exigences de nos familles nombreuses qu'ils sont en train de supplanter tous les autres Certificats de rentes viagères. Toujours désireuse d'étendre ses bienfaits, la Caisse Nationale d'Economie vient de mettre deux nouveaux Certificats sur le marché: le Certificat Collectif qui peut être d'un très grand secours pour nos séminaires, collèges, communautés religieuses ou tout autre groupement homogène; et le Certificat de Rente Spéciale Garantie qui complète admirablement les Certificats actuellement vendus aux familles de 2 ou 3 membres ou bien aux familles très nombreuses. Il assure, en effet, une rente spéciale dès la mort du donateur ou chef de famille, si ce décès survient avant que la rente viagère soit distribuée à une famille jusqu'à la mort du dernier de ses membres.

M. Jules de Serres, gérant général de l'oeuvre, a ensuite donné lecture du rapport annuel de la Caisse. Cet état comparatif indique que le nombre de rentes vendues en 1928 a été de 25,486, soit une augmentation de plus de 600 sur celles de l'année 1927. Les contributions enregistrent une somme de $420,636.65, soit une augmentation de plus de $43,000.00 sur l'année précédente également, ce qui porte le capital inaliénable de la Première Période—rentes payables à 20 ans—, au 31 décembre 1928, à tout près de $5,000,000.00. Les revenus nets annuels ont été $270,519.27, soit plus de $12,000.00 de plus qu'en 1927; ce sont ces revenus qui seront distribués aux rentiers en juin prochain. Avec cette onzième distribution, la Caisse Nationale d'Economie aura payé en pensions annuelles à vie la somme de $2,074,249.87.

Une barrière contre le bolchevisme

Parlant à Windsor, Ont., M. le juge Brodie a déclaré voir dans la survivance de notre race une garantie de stabilité nationale. Il a été plus précis encore en ajoutant: "Cette race fait plus que s'opposer aux doctrines subversives du bolchévisme au pays, que toutes les législations coercives que l'on pourrait adopter".

A cela notre confrère le "Droit" ajoute en commentaire:

Beaucoup de problèmes auraient été évités si les Canadiens-français de l'Est, au lieu de s'en aller aux Etats-Unis, avaient été dirigés vers les provinces de l'Ouest. Il y aurait là-bas, aujourd'hui une population homogène véritablement canadienne, et nous n'aurions pas à déplorer la propagation alarmante des idées et des groupes bolchévistes.

On a préféré laisser partir les meilleurs Canadiens et persécuter dans leur langue et dans leur foi ceux qui sont restés. Ainsi on a peuplé l'Ouest d'une population hétérogène, et on a rendu sa colonisation difficile et onéreuse.

Le mal est fait et aujourd'hui, plutôt que l'amoindrir, on cherche encore à l'aggraver en refusant aux colons canadiens les mêmes avantages qu'aux immigrants.

Celles d'hier et d'aujourd'hui

Naguère, les jeunes filles n'avaient pas, en présence des problèmes de l'existence matérielle, les moyens d'indépendances dont elles jouissent (?) de nos jours. En somme, elles s'en trouvaient mieux!

Elles considéraient l'homme, non comme un adversaire, un compétiteur ou un ennemi, mais plutôt comme leur compagnon et soutien naturel. Elles se préparaient, non pas à marcher à la conquête des records de hardiesse, ou à celle des prérogatives masculines, mais à occuper dignement la place que leur avait assignée la Providence au foyer et dans la société.

Le célibat, motivé par l'égoïsme ou le déséquilibrement moral, n'était guère en honneur alors! . . .

Ph. LAJOIE,
"L'Indépendant."

LE MOTIF

Si vous recevez un numéro de ce journal sans que vous ayez payé votre abonnement, il y a à cela une bonne raison, c'est que nous voulons vous faire connaître la "Survivance", l'organe officiel de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Vous savez sans doute ce qu'il en coûte pour faire vivre un journal indépendant catholique dans une province anglaise. Si vous vivez en Alberta vous avez le devoir, l'obligation morale de vous abonner à la "Survivance" et si vous demeurez en dehors de notre province, soit dans les autres provinces anglaises ou dans la province de Québec, vous rendrez un service appréciable en nous transmettant cette petite somme de $2 pour assurer l'expansion de notre oeuvre.

Si vous vivez aux Etats-Unis vous comprendrez sans que nous ayons besoin d'insister longuement, l'importance du journal français dans votre famille.

Pour toutes ces raisons si vous recevez le journal sans être abonné nous vous demandons de nous aider.

Calculez ce que vous dépensez pour les voyages, les amusements, même très légitimes et ce que vous contribuez à une oeuvre nécessaire comme celle de la presse indépendante.

Remettre à demain, c'est oublier, c'est attester apathie, laisser-aller impardonnable. Faites votre chèque immédiatement à la "Survivance" 9664 avenue Jasper, Edmonton. Pour $2 pour serez au courant de la situation française existante en notre province.

Bruxelles.—Un individu du nom de Frank, ancien espion allemand, a avoué avoir fabriqué les documents militaires franco-belge publiés par le journal hollandais "Dadbland". Il n'aurait changé que les noms et les dates de l'ancienne alliance franco-russe.

Mlle Dansereau poursuit son travail à Beaumont de même que Mlle Adam à Saint-Vinvent

Mlle Yvonne Pomerleau de Saint-Paul continue de nous envoyer des abonnements. Mlle J. Adam de Saint-Vincent active. Sous-candidate à Végreville et Donnelly. M. M. Lampron de Legal a une belle liste d'abonnés. M. Pelletier à Morinville.

Les chemins étant maintenant plus beaux on se remet dans le concours avec plus d'ardeur que jamais car le terme de la clôture se rapproche rapidement.

Nous avons maintenant des candidats dans les endroits suivants: Beaumont, Legal, Morinville, Saint-Vincent, Donnelly, Végreville, Saint-Paul.

Il y a des paroisses qui n'ont pas encore de candidats et nous ne savons vraiment pas pourquoi.

Les abonnements viennent isolément et on nous dit que l'on atend vainement en certains milieux la nomination d'une candidate, pour lui remettre son abonnement.

Ces nominations appartiennent à nos cercles.

$100 EN PRIX

Il y a cent dollars en prix. Il y a six prix

Le premier est $50 en argent, le deuxième $25, le troisième $10, le quatrième, le cinquième et le sixième $5.

Serez-vous l'un des gagnants?

Oui, si vous vous mettez à la tâche tout de suite.

TRAVAILLEZ POUR LA "SURVIVANCE" LE JOURNAL FRANÇAIS AVEC LE PLUS FORT TIRAGE EN ALBERTA.

Conditions du concours

1.—Nos amis des autres provinces sont admis dans ce concours.
2.—Les concurrents peuvent travailler en dehors de leurs paroisses.
3.—Un reçu temporaire doit être remis par le candidat à l'abonné.
4.—Tout abonnement d'un an donnera droit à 2 points.
5.—Chaque abonnement est de $2.00. Nous ne considèrerons que les abonnements qui seront payés lors du dépouillement des rapports.
6.—Quiconque aura pris un abonnement pour deux, trois ou cinq ans aura droit à un nombre proportionnel de points.
7.—Un comité de trois personnes sera nommé pour vérfier les rapports des propagandistes.
8.—Le nombre d'abonnements transmis par les candidats ne sera dévoilé qu'à la fin du concours.

Formule d'abonnement

Ci-inclus la somme de$.............................. en paiement de................an.... d'abonnement à la "Survivance."

Nom ....

Adresse ....

N.B.—L'abonnement est de $2.00 par année. On fait remise à la "Survivance", 9664 ave. Jasper, Edmonton, Alberta.

Un journal devient grand et fort quand tout le monde l'aide, l'appuie. Les critiques ne construisent pas. Ceux qui démolissent toujours ne font rien de durable. La "Survivance" ne critique pas, elle s'efforce d'éclairer. Prenez part au concours.

Concours d'abonnements de "La Survivance"

Pourquoi ne seriez-vous pas un des candidats?

ON DONNERA $100 EN PRIX. IL Y AURA SIX PRIX — GAGNEZ-EN UN

Il y a des paroisses qui n'ont pas encore de candidat — Le concours ne se terminera pas avant le mois de mai.

On ne peut être indifférent au sort de l'organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta. La "Survivance" exprime les pensées collectives, la volonté de survivre de notre minorité en Alberta.